5LP0102A0317 A1 VENDREDI 5LP0101A0317 ZALLCALL 67 12:18:55 03/17/00 B

La Presse
Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
vendredi 17 mars 2000
116e année No 146
58 pages, 4 cahiers
60 ¢ TAXES EN SUS
EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC,
RÉGION HULL-OTTAWA 70 ¢
FLORIDE 1,75 $ U.S.

VU Nikon
La haute technologie pour vos lunettes
(près des Galeries d'Anjou)
7050, rue Jean-Talon•352-1010
2832931

1346 www.lapresse.infinit.net

Hockey
page S3

Ski
Mélanie Turgeon finit deuxième au Super-G
page S7

Lee Stevens
Baseball
Les Expos mettent la main sur un frappeur de puissance
page S9

Économie
Le Dow Jones fait un bond record
page C1

Le village de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet frappé de stupeur

La route fauche sept bambins

Dix enfants d'une garderie s'en allaient à la cabane à sucre

La conductrice s'en tire mais perd son fils de cinq ans

ISABELLE HACHEY
ST-JEAN-BAPTISTE-DE-NICOLET

Dans la minifourgonnette, il y avait une joyeuse bande d'enfants, surexcités à l'idée de passer cette journée pleine de soleil à la cabane à sucre. C'était à 9 h 15, hier matin, sur une route de campagne de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet.

Une seconde plus tard, c'était l'horreur. La tragédie. Le bête et terrible accident, qui a fauché la courte vie de sept enfants — quatre fillettes et trois petits bonshommes âgés de deux à cinq ans.

La conductrice, Jeanne Auger, venait à peine de faire monter les dix enfants dont elle avait la garde dans sa minifourgonnette de marque Ford Windstar. Parmi eux, il y avait son fils de cinq ans, Samuel. La route était humide et un peu glacée.

La pauvre gardienne n'avait pas fait un kilomètre sur la route du Port lorsqu'elle a perdu la maîtrise de son véhicule. La Windstar a dévié dans la voie opposée. Une autre minifourgonnette, qui circulait en sens inverse, a percuté de plein fouet le côté droit de la Windstar bondée d'enfants.

Les premiers secouristes ont eu droit à une vision d'horreur. Les corps disloqués de petits bouts de chou, emmitouflés dans leurs vêtements d'hiver, gisaient sur la chaussée et dans le fossé où la minifourgonnette a fini sa course.

Huit enfants ont été éjectés de la Windstar au moment de l'impact. Quatre sont morts sur le coup. Des corps ont été projetés à plusieurs mètres, dans un champ recouvert de neige.

Voir **LA ROUTE** *en A2*

PHOTO *Le Nouvelliste*

Des sept petites victimes, quatre sont mortes sur le coup.

PHOTO ÉRIC SAINT-PIERRE, *La Presse*

Deux experts de la SQ ont scruté chaque centimètre de la scène du terrible accident.

■ **Autres textes et photos en page A6**

Un seul siège d'appoint retrouvé

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Au Québec, l'article 397 du Code de la sécurité routière stipule que tout enfant de moins de cinq ans qui monte à bord d'un véhicule doit être installé, et bien installé, dans un siège spécialement adapté à ses besoins.

Pour l'instant, tout indique qu'il n'y avait qu'un seul siège dans la fourgonnette où se trouvaient les enfants de la garderie de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet hier. Pourtant, neuf des dix enfants étaient âgés de cinq ans et moins.

La règle est simple: il ne devrait pas y avoir plus de passagers dans un véhicule qu'il n'y a de ceintures de sécurité. Que l'on prenne la route pour une excursion qui durera des kilomètres ou que l'on se rende au coin de la rue. Et cette règle s'applique autant pour les enfants que pour les adultes. Pour le moment, on pense qu'il y avait peut-être six enfants assis sur la banquette arrière du véhicule Windstar impliqué dans la tragédie d'hier.

Voir **UN SEUL** *en A2*

Budgets 2000

Demain dans *La Presse*

■ Les ministres des Finances Paul Martin et Bernard Landry ont tour à tour annoncé des baisses d'impôts pour les particuliers. Mais de combien au juste? Il ne s'agit pas de simplement additionner les réductions annoncées dans les deux budgets pour connaître avec précision la somme d'argent que vous aurez de plus dans vos poches. Avec la collaboration de fiscalistes du cabinet comptable Ernst & Young, *La Presse* présente une analyse exhaustive de l'impact des budgets sur vos revenus, selon le type de ménage et le niveau de revenu. À ne pas manquer, demain, dans le cahier Économie.

Se disant bien en selle pour quatre ans, Chrétien condamne « la nouvelle droite »

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien a voulu résolument affermir son contrôle sur le Parti libéral en mettant l'accent hier sur une prochaine campagne électorale qui ramènera au devant de la scène « les valeurs libérales canadiennes de générosité ».

En vantant les bienfaits d'une plate-forme plus à gauche, davantage axée sur la compassion, le partage et les dépenses sociales, le premier ministre a semblé se distancer de sa politique des grandes baisses d'impôt, celle-là même défendue par le ministre des Finances, Paul Martin, lors du budget du 28 février dernier.

M. Chrétien, qui s'adressait aux jeunes libéraux au premier jour du Congrès biennal du Parti libéral du Canada, avait revêtu sa tunique électorale, voulant faire taire ceux qui pensent qu'il ne devrait pas briguer un troisième mandat, donnant même l'impression parfois qu'il était en pleine course au leadership.

« Nous avons beaucoup de travail à faire, a-t-il dit, et j'ai l'intention de faire ce travail au cours des quatre prochaines années. »

Le premier ministre a ainsi mis toute la gomme pour démontrer qu'il était bien aux commandes de ses troupes, envoyant du coup un message aux députés de son caucus qui préféreraient voir Paul Martin reprendre les rênes du PLC.

Il a aussi profité de l'occasion pour envoyer quelques flèches acerbes au Parti réformiste, à Preston Manning et à Stockwell Day — tout deux en lice pour diriger la future Alliance canadienne — dénigrant leurs idéaux politiques conservateurs et leur credo de réduction tous azimuts des impôts.

Voir **SE DISANT** *en A2*

■ **Autre texte en page B1**

PHOTO PC

Rumeurs et tractations n'empêchent pas Jean Chrétien de vouloir tenter de conserver son poste de premier ministre quatre ans de plus.

INDEX

Petites annonces		- affaires	C2	Bridge	C14	Feuilleton	C11	Opinions	B3
- index	C10	Arts et spectacles	B6 à B14	Cyberpresse	C16	Horoscope	C13	Politique	B1 et B4
- immobilier	C10 à C12	- horaire spectacles	B14	Décès	C15	Loteries	A2 et A9	Tabloïd Sports	
- marchandises	C12	- horaire télévision	B7	Économie	C1 à C9	Monde	B5	- Michel Blanchard	S5
- emplois	C12 et C13	Bandes dessinées	C12	Êtes-vous observateur?	C10	Mots croisés	C13 et S10		
- automobile	C13 et C14					Mot mystère	C11		

ÉDITORIAL

Le virage
- Alain Dubuc

page B2

MÉTÉO

Passages nuageux
Max. -5, min. -14
cahier Sports
page 16

Jusqu'à 50%* de rabais
* Sur montures sélectionnées, voir détails en magasin.
Venez voir nos soldes printaniers !
GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
60 succursales / Tél. : (514) 336-4444
28355989

Suites de la une

La route fauche sept bambins

LA ROUTE / *Suite de la page A1*

« On aurait dit des bébés qui dormaient dans la neige », a dit Ronald Hamel, un résidant de la paroisse qui s'est rendu sur les lieux quelques minutes seulement après le tragique accident.

Deux enfants étaient toujours hier soir à l'hôpital de Trois-Rivières. L'un d'entre eux, frère d'une autre jeune victime, reposait dans un état critique.

Samuel, le fils de la conductrice, est mort.

Arrivé en même temps que les ambulances, Alain Bédard n'a pas tardé à saisir l'ampleur du drame. Le photographe du *Nouvelliste* de Trois-Rivières, père de deux jeunes enfants, est un habitué des scènes de crimes et d'accidents. Mais il n'avait jamais rien vu d'aussi atroce.

« Comme d'habitude, j'ai rangé ma voiture non loin de l'accident et je suis sorti avec mes caméras. Mais au fur et à mesure que je marchais, j'apercevais des enfants ensanglantés tout autour de moi. Les gens couraient dans tous les sens. C'était comme dans un film d'horreur. »

M. Bédard a rangé ses caméras. « Ce que je voyais, c'était mon enfant, couché dans le champ. Les ambulanciers avaient besoin de mains, pas de photos. » Quand les choses se sont calmées un peu, le photographe a fait quelques clichés. « Mais j'avoue que pour la première fois, je me suis autocensuré. »

« C'était une scène morbide. Il y avait des parents en crise qui criaient et qui pleuraient. C'était très difficile pour les secouristes qui avaient à sauver des vies, préserver l'intégralité des cadavres et calmer des parents en crise », dit Daniel Lamirande, de la Sûreté du Québec.

PHOTO ÉRIC ST-PIERRE, *La Presse*

« On aurait dit des bébés qui dormaient dans la neige », a dit Ronald Hamel, un résidant de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet.

Le conducteur de l'autre minifourgonnette, Wayne Kroeker, 49 ans, a subi un choc nerveux. Le klaxon de la Windstar était enfoncé, des enfants criaient. L'homme, qui n'a pu éviter l'impact, a eu l'impression de vivre un cauchemar.

Dans son petit restaurant, à quelques centaines de mètres de l'accident, Déborah Côté accueillait les parents en crise. Mais elle-même était totalement paniquée, convaincue que son petit Marc-Antoine faisait partie des victimes. Il devait lui aussi visiter la cabane à sucre avec ses camarades de la garderie.

« La cabane à sucre. Je ne pensais qu'à cela. J'étais ici, je braillais. Je ne voulais pas aller voir l'accident, j'avais trop peur. Tous les clients pleuraient, tout le monde était sous le choc. » Ce n'est qu'à 11 h que Déborah a poussé un énorme soupir de soulagement: son garçon n'était pas dans la Windstar.

Dans la petite paroisse de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, au sud de Trois-Rivières, la terrible nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre. La consternation se lisait sur tous les visages. « Ici, les gens sont tous parents, amis ou connaissances. C'est un choc terrible pour la population locale », dit Daniel Lamirande.

« Jeanne est une très bonne gardienne. Elle ne voulait pas prendre des bébés, parce qu'elle aimait sortir avec les enfants », dit Déborah Côté. Il semble toutefois que Mme Auger — qui souffre d'un violent choc nerveux — n'a pas respecté certaines règles de sécurité routière.

D'abord, la Windstar, conçue pour accueillir sept personnes, avait à son bord dix enfants et un adulte. Ensuite, les enfants n'étaient vraisemblablement pas attachés, puisqu'ils ont été éjectés de la minifourgonnette. Enfin, la loi prévoit que les bambins de moins de cinq ans doivent être assis dans des sièges d'appoint. Or, un seul siège de bébé a été retrouvé sur les lieux de l'accident.

Il faudra toutefois attendre quelques mois avant que l'enquête policière ne fasse toute la lumière sur ce drame et ne révèle si des accusations doivent être portées contre la conductrice. L'enquête du coroner a été confiée au Dr Reynald Gauthier.

Liste des victimes

Voici l'identité des jeunes victimes de la tragédie de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet:

Léane Fleurent-Drouin, 5 ans, de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet

Viviane Cloutier, 4 ans, de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet

Samuel Auger-Chauvette, 5 ans, de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet

Frédéric Isabel-Fournier, 5 ans, de Nicolet

Laurence Allaire, 4 ans, de Nicolet

Stacy Roy, 2 ans, de Saint-Grégoire

Karl Tailly-Duval, 5 ans, de Sainte-Monique-de-Nicolet

-- **(PC)**

Un seul siège d'appoint retrouvé

UN SEUL / *Suite de la page A1*

Cette situation ne serait toutefois pas courante. Selon Patrice Letendre, les dernières statistiques de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) sont en général rassurantes. En 1990, environ 14 % des enfants de cinq ans et moins qui voyageaient en voiture étaient installés directement sur la banquette. Sans aucun dispositif supplémentaire. Ce taux a chuté à 2 % l'année dernière. Selon M. Letendre, la sensibilisation à la sécurité routière en général aurait joué un rôle important dans l'augmentation de l'utilisation du siège pour les petits. Et les parents qui ne protègent toujours pas leurs enfants sont souvent ceux qui ne se protègent pas eux-mêmes.

Autre fait encourageant, un plus grand nombre d'enfants se retrouvent dans des sièges d'auto qui leur conviennent. L'enquête réalisée en 1999 démontre que plus de 80 % des enfants sont assis dans des sièges adaptés à leurs besoins. Les parents prennent donc le temps de choisir le bon siège, selon le poids et la taille de l'enfant, faisant bien la différence entre le siège pour nouveau-né, le siège d'enfant et le siège d'appoint. Le premier reçoit les bébés et peut être installé à l'avant si la voiture n'a pas de coussin gonflable; le deuxième est fait pour les enfants de moins de deux ans et il s'oriente vers l'arrière tant que le petit n'y est pas solidement assis; le troisième est fait pour les petits dont l'oreille dépasse le haut du siège d'enfant. Ces règles sont cependant sujettes à des exceptions, par exemple pour les enfants plus gros que la moyenne de leur âge. Le siège d'appoint, tout comme le siège d'enfant, doit toujours être placé sur la banquette arrière du véhicule.

Les statistiques de la SAAQ sont moins encourageantes lorsqu'il s'agit de l'installation des sièges. La situation est même dramatique. En 1990, 69 % des sièges étaient bien installés; cette proportion est passée à 39 % en 1999.

Comment expliquer une telle baisse? « Contrairement à ce qu'on pense, ce n'est pas facile d'installer un siège pour enfant », répond Patrice Letendre. Selon lui, les parents seraient mal renseignés sur l'utilisation du siège lors de l'achat. L'adulte prendrait le temps de vérifier les dimensions du siège au magasin, mais ne lirait pas le manuel d'instruction qui se trouve à l'intérieur de la boîte une fois de retour à la maison. Les parents auraient trop tendance à croire que l'on installe les sièges au son; si on entend un « clic », c'est donc que le siège est placé correctement. Or, les sièges pour enfants sont devenus extrêmement complexes depuis quelques années. Patrice Letendre précise qu'en plus des catégories, « nouveau-nés », « 20 à 40 livres » et « 40 livres et plus », il existe désormais une quantité incroyable de sièges hybrides.

Quant à la surveillance, il est très difficile pour un policier de vérifier si un siège est bien ou mal installé. Le coroner Paul Dionne a enquêté sur la mort de Sharly Perreault, une petite fille de deux ans morte en 1998 dans un accident de la route. La fillette avait été éjectée de la voiture parce qu'elle était mal installée dans son siège. Dans son rapport, le coroner précise que les policiers n'ont pas la formation requise pour bien évaluer l'installation d'un siège. Pour remédier à la situation, la SAAQ va envoyer aux policiers de la SQ et des services municipaux 360 copies de vidéocassettes qui montrent comment bien utiliser les sièges pour les enfants. Les policiers devraient avoir les copies en main la semaine prochaine. L'envoi était prévu avant l'accident de Nicolet. Les agents auront aussi des sessions de formation pour reconnaître un siège bien installé d'un siège inadéquat.

On veut à tout prix éviter des tragédies comme celle d'hier.

« C'est malheureux, mais on va faire beaucoup de *millage* dans la sensibilisation avec une tragédie comme celle-là », conclut Patrice Letendre, qui pense que plusieurs parents vont, au cours des prochains jours, ressortir le manuel d'instruction du siège de leur enfant.

Se disant bien en selle pour quatre ans, Chrétien condamne « la nouvelle droite »

SE DISANT / *Suite de la page A1*

M. Chrétien a en effet dénoncé « l'appétit insatiable du gain » qui est l'apanage de certains milieux au Canada. Il a condamné l'engouement de « la nouvelle droite » pour un taux d'imposition unique, considérant indéfendable cette mesure. Il a opposé cet égoïsme économique à un train de politiques sociales qui reflétaient ce qu'il a qualifié de vraies valeurs libérales canadiennes.

En soutenant que le gouvernement devait se pencher davantage sur le sort des plus démunis, délier les cordons de sa bourse pour aider les pauvres, les étudiants, les sans-abri, pour investir dans les sciences et la technologie, dans « le Canada du XXIe siècle », le premier ministre a nettement donné l'impression qu'il prenait aussi ses distances des nouvelles largesses fiscales de Paul Martin.

« Je suis heureux de payer davantage d'impôts, a-t-il lancé, parce que je reçois davantage. Je suis heureux de partager. Les Canadiens ont été capables de partager dans le passé. »

Après des années de labeur pour « nettoyer les dégâts laissés par les conservateurs », le premier ministre estime que le « soleil s'est enfin levé sur le Canada ». Après toutes ces années difficiles, M. Chrétien a signifié que le temps était venu pour les libéraux de retrouver leurs racines, balayant d'un revers de main les préoccupations de la droite canadienne, annonçant qu'il consacrerait ses énergies à soulager les pauvres, les chômeurs, les sans-abri et qu'il n'avait que faire d'une certaine presse canadienne à la solde « des grands intérêts financiers » qui appelait à sabrer les programmes sociaux. C'est ce défi qui l'incite justement à ne pas partir, a-t-il fait comprendre, alors qu'il peut enfin récolter les fruits de sept « dures » années de travail.

« La prochaine campagne sera une campagne fantastique, a répété Jean Chrétien. Elle portera sur les valeurs libérales canadiennes de générosité. Elle se fera contre ceux qui se demandent entre eux qui est le plus à droite. »

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée,*
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
http://lapresse.infinit.net
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **593**
à quatre chiffres : **1319**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h;
■ à Dollard-des-Ormeaux: galeries des Sources, 3237, boul. Des Sources, de 13 h à 20 h 30. Objectif: 125 donneurs;
■ à La Prairie: Vision Chevrolet Géo Oldsmobile Ltée, 150, boul. Taschereau, de 13 h à 20 h. Objectif: 125 donneurs;
■ à Lafontaine: Académie Lafontaine, 2171, boul. Maurice, de midi à 20 h. Objectif: 200 donneurs;
■ à Nicéphore: centre Charpentier, 4565, boul. Saint-Joseph, de 13 h à 20 h. Objectif: 200 donneurs.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
*— par Internet : **http://lapresse.infinit.net***

Approuvez-vous la décision de confier à un juge le soin de porter ou non des accusations dans l'affaire Lizotte?

Les citoyens du quartier Centre-Sud ont-ils raison de s'opposer au projet de déjudiciarisation de la prostitution?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 70 %
Non: 30 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Actualités

L'EXPRESS DU MATIN

Les infirmières acceptent l'entente

■ Les membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec ont accepté dans une proportion de 89 % des voix l'entente de principe intervenue entre le gouvernement et la FIIQ. Le taux de participation au vote, qui s'est tenu hier, a été de 47 %. « Les infirmières ont aujourd'hui accepté une entente de principe arrachée de haute lutte et qui a permis d'obtenir des gains significatifs, tant sur le plan normatif que salarial », soutient le communiqué de la FIIQ rendu public hier soir.

Patience sur la 13

■ Des automobilistes qui circulaient sur l'autoroute 13, hier après-midi, ont dû faire preuve de patience : un véhicule lourd s'est renversé sur le côté, causant la fermeture de la route. L'accident s'est produit dans le tunnel qui conduit à l'autoroute 20, à la hauteur de Lachine, à 14 h. Les deux voies, en direction sud, ont été fermées à la circulation pendant deux heures. L'accident n'a fait aucun blessé grave.

La police les attendait

■ Trois hommes qui, selon la police, s'apprêtaient à dévaliser la caisse populaire Canadienne-Italienne du 4570, rue Jarry Est, à Montréal, ont décidément joué de malchance, vers 10 h 30 mercredi, en arrivant face à des policiers qui les avaient à l'oeil depuis un certain temps. Brian Lavigne, 41 ans, Mateo Zampino, 35 ans, et Denis Valois, 35 ans, n'ont offert aucune résistance lors de leur arrestation. En plus d'être accusés de complot pour commettre un vol qualifié, le trio a été inculpé d'un vol à main armée commis le 6 mars dernier dans la succursale de la banque Scotia du 620, boulevard Saint-Jean, à Pointe-Claire.

Incendie à Outremont

■ Un incendie a détruit une prestigieuse résidence de la rue Lajoie, à Outremont, hier. Ce sont des passants qui ont averti des ouvriers qui travaillaient à la rénovation de la maison que de la fumée s'échappait de l'intérieur. Une soixantaine de pompiers ont été dépêchés sur les lieux, mais l'incendie s'est vite propagé aux trois étages de la maison. Quatre pompiers ont été blessés lors de l'intervention. Une enquête devrait déterminer les causes de cet incendie.

Récidiviste recherché

■ Les policiers de la CUM recherchent activement Michel Barbier, un évadé de prison soupçonné d'avoir perpétré le 1er mars un vol qualifié à la succursale de la banque Scotia du 5185, avenue du Parc, à Montréal. Le récidiviste de 36 ans purgeait une peine de 34 ans de pénitencier lors de son évasion le 19 janvier du Centre fédéral de formation, à Laval. Il mesure 1 m 80, pèse 66 kg et a les cheveux grisonnants sur les côtés. Il est considéré comme armé et dangereux par les sergents-détectives Michel Ranger et Michel Lebeau, de la section des vols qualifiés du SPCUM (514-280-2065), qui tentent de lui mettre la main au collet.

Accusée du meurtre de son ex-conjoint

■ Helen Mayo, 40 ans, a été formellement accusée hier de l'homicide involontaire de son ex-conjoint, Louis Alexandre O'Connor, 50 ans, survenu mardi dernier. Malgré une ordonnance de la cour lui interdisant tout contact avec Mme Mayo, O'Connor s'était rendu au domicile de cette dernière, à LaSalle, mardi. La femme se trouvait alors en compagnie de son voisin de palier, ce qui aurait rendu O'Connor furieux. Il s'en serait pris au voisin, un homme gravement malade. Mme Mayo aurait alors ordonné à O'Connor de lâcher l'homme, sans quoi elle le frapperait avec un couteau. O'Connor a continué, et la femme lui aurait asséné un coup de couteau dans le dos. O'Connor est sorti et s'est effondré sur le trottoir. Au terme de sa comparution, hier, Mme Mayo est restée détenue et reviendra devant le tribunal pour subir son enquête sous cautionnement lundi.

Prostitution : le projet de déjudiciarisation est annulé

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Revirement de situation dans le projet de déjudiciarisation de la prostitution : la deuxième séance de consultation publique était à peine entamée hier que les responsables du projet annonçaient qu'ils recommanderaient à la Ville de retirer le projet pilote.

La soirée devait commencer à 19 h, au Centre Saint-Pierre, mais un appel à la bombe a forcé l'évacuation des lieux. Peu avant le début de la réunion, alors que la salle pouvant contenir 200 personnes était déjà bondée, la téléphoniste du Centre recevait un appel anonyme l'avertissant de la présence d'une bombe à l'intérieur. Les participants ont donc prestement quitté la rue de la Visitation pour se rendre à l'église Sainte-Geneviève, à quelques rues de là.

On s'attendait à un déferlement de hargne, comme lors de la première séance de consultation dans le quartier Sainte-Marie, mardi soir : la réunion s'est plutôt déroulée dans une toute autre atmosphère. La foule a accueilli avec soulagement l'annonce faite par les responsables du projet. Selon Karen Herland, coordonnatrice, le très mauvais accueil réservé au projet aurait décidé le groupe à recommander à l'administration Bourque de ne pas aller de l'avant dans le projet de déjudiciarisation de la prostitution dans la partie est du centre-ville de Montréal.

Rappelons que le rapport du Comité montréalais sur la prostitution de rue et la prostitution juvénile, déposé en juin dernier, proposait de tolérer la prostitution sur les territoires des postes de police 21 et 22 et d'ajouter des ressources pour encadrer les activités des prostitués.

Depuis le début de la semaine, les opposants à l'instauration du projet s'étaient faits entendre haut et fort. Tout d'abord lundi, une coalition de commerçants et de citoyens s'était affichée contre, et mardi, lors de la première réunion, de nombreux citoyens avaient fait voir leur colère.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, *La Presse* ©

Des citoyens fiers de leur victoire.

Les interventions au micro, hier, étaient beaucoup plus posées. On avait l'impression de voir le calme après la tempête.

Pour ne pas faire face à un affrontement comme celui de mardi, les organisateurs avaient fait appel à une animatrice et un modérateur. Il y a donc vraiment eu échange entre les citoyens et les responsables. Certaines personnes ont tout de même haussé le ton, en demandant qu'on ne « déménage » pas cette idée de déjudiciarisation ailleurs, dans un autre quartier de la ville. Claire St-Arnaud, la présidente du comité, a cependant avoué que le projet « tel qu'il a été présenté », n'est pas applicable : ni dans Saint-Jacques et Sainte-Marie, ni ailleurs.

Quant aux ressources policières supplémentaires qui avaient été prévues pour cet été, Serge Gascon, inspecteur-chef au SPCUM, espère qu'elles pourront être réaffectées dans les quartiers, malgré l'abandon du projet.

La marmite a explosé

Voici le deuxième et dernier volet de notre dossier sur la façon d'aborder la prostitution à Montréal et ailleurs.

Marie-Claude Malboeuf

L'été dernier, une prostituée s'est mise en tête d'utiliser l'abreuvoir du minuscule parc Saint-Jacques pour se donner une douche vaginale en plein soleil... C'était tôt le matin. Les caoutchoucs gluants et les seringues piquantes jonchaient encore le sol, exactement comme dans les autres petits carrés de béton qui émaillent le Centre-Sud, du boulevard Saint-Laurent au pont Jacques-Cartier.

« Les parents arrivaient à la garderie d'en face en tenant leur enfant par la main », rapporte François Vermette, de l'organisme Alerte Centre-Sud.

La vie, c'est ça au centre-ville de Montréal. Que ce soit sous les enseignes criardes des grandes artères ou aux portes des belles maisons à pignons et balcons de bois, qui s'alignent dans les petites rues croisant les grouillantes Sainte-Catherine et Ontario.

« J'ai déjà vu une femme se promener avec son pot de vaseline et sa couverte pour faire ses passes entre les autos », raconte de son côté la coiffeuse Suzanne Lachapelle.

« C'est sûr que c'est pas un habitat normal », laisse-t-elle tomber, encore marquée par la nuit où une fille s'est fait violer sous sa fenêtre, rue Saint-Hubert, sans que personne ne bronche par peur des « gars de bicyle »...

Hier, la marmite a explosé. Outrés que la Ville veuille que les travailleurs sociaux fassent la morale aux filles plutôt que de les amener au poste, des citoyens l'ont forcée à abandonner tout net son projet. Un appel à la bombe venait de couronner une assemblée houleuse, une pluie de lettres aux journaux et d'innombrables explosions de colère.

Légaliser carrément

Les plus excédés s'étaient-ils tous donné rendez-vous ? Curieusement, plusieurs de leurs voisins — rencontrés au hasard des rues du secteur — voient les choses d'une autre manière. Et la grande majorité suggère de légaliser carrément la prostitution, pour que les femmes soient en sécurité dans des bordels.

« J'aime mieux savoir que les filles ne sont pas arrêtées et violées par la police », affirmait par exemple Mme Lachapelle, encore ébranlée par les confidences reçues alors qu'elle travaillait dans les salons du centre-ville, quand toutes les prostituées accouraient lui demander des extensions de cheveux.

« Les autos qui te suivent, t'as juste à pas les regarder, à pas t'arrêter », renchérit la jeune étudiante en arts Lysane Potvin, en rentrant de l'épicerie à l'autre bout du secteur.

À quelques rues de là, Roxane Lussier est plutôt partagée. « Ce n'est pas mon choix, ce projet. Mais pour ces filles-là, c'est une bonne chose », a commenté la technicienne en laboratoire, qui a dû endurer maintes « visiteuses » sur les tables de pique-nique de sa coopérative de la rue Fullum.

« Mais si on tolère la prostitution ici seulement, je pense que tous les petits monsieurs de banlieue rappliqueraient. Et ça, ça ne ferait pas mon affaire ! » prend-elle soin de préciser.

Il faut savoir que les travailleuses du sexe pullulent surtout aux heures de pointe, aguichant les automobilistes pour les conduire à l'ombre du pont Jacques-Cartier ou des portes cochères.

Loin du brouhaha, dans le quartier gay, Peggy Davis n'hésite pas une seconde : avec sa porte qui donne directement sur Sainte-Catherine, la jeune femme craint d'être envahie.

« Plus haut, ça m'est très souvent arrivé de me faire accoster quand j'attendais l'autobus avec mon sac à dos et mes running shoes. Ici, je pourrais être en bikini, tout le monde s'en fout ! »

À deux pas, l'employé d'une coquette boulangerie craint quant à lui que ses assurances montent et que les environs reprennent des allures de poubelle. « Ça fait assez longtemps qu'on vivait dans la merde. Là, ça s'améliore et ils viennent nous abîmer le quartier », lance Régis Mentrey.

« Quand je veux rentrer chez moi, il faut déjà que je tasse un tas de squeegees, renchérit Peggy Davis en lançant un coup de pied imaginaire. Et il faut que je dise : S'cusez, est-ce que je peux passer au monsieur qui pisse devant ma porte. »

Pour le sociologue Daniel Sansfaçon, l'auteur du rapport ayant mis le feu aux poudres, les résidants sont irréalistes. « C'est un centre-ville, on n'est pas à Laval-sur-mer. On aura beau créer un gros bordel ailleurs, il y aura toujours des cambriolages, des toxicomanes, des vols de voiture et des itinérants, lance-t-il. Et si on veut tout javeliser, il va falloir décupler les forces policières. Accepter qu'ils arrêtent tous ceux qui passent. Ça c'est tolérance zéro New York. Si c'est ça qu'on veut, il va falloir payer les taxes qui viennent avec. »

François Vermette, d'Alerte Centre-Sud, prône une tout autre approche. « Si les prostituées ont moins besoin de se cacher, elles devraient revenir vers les grandes artères où elles sont moins dérangeantes, promet-il. Parce que c'est là que c'est payant, c'est là que les clients passent. »

« Les gens n'ont pas compris, on ne voulait pas enlever des interventions, on voulait en ajouter. Se donner un autre outil », poursuit-il, convaincu que l'idée n'était pas si naïve que ça.

Des améliorations

Selon le travailleur communautaire, des petites expériences ont déjà porté fruit. La prostituée qui se douchait devant la garderie Sourithèque, par exemple, a été rencontrée par l'organisme Spectre de rue, qui l'a convaincue d'épargner les enfants.

Des boîtes de récupération de seringues ont aussi été installées à trois endroits (sous le pont Jacques-Cartier, parcs Viger et Campbell). « C'est même rendu qu'il y a des filles qui se promènent avec un sac en plastique pour ramasser leurs condoms », assure M. Vermette.

« La situation s'est améliorée depuis cinq ans », admet ainsi le restaurateur Angelo. « Mais ce qui se passe, c'est pas bon pour les enfants, c'est pas bon pour le business, c'est pas bon pour la société, c'est pas bon pour rien ! » s'exclame-t-il, heureux de quitter chaque soir sa petite pizzeria pour rentrer à Ahuntsic. « Et tu peux rien dire parce que les réseaux vont se *revanger*, te péter tes vitres. »

À côté, Keith Stewart s'inquiète pour son magasin de tatouage. « Les filles sont dans le milieu de la rue et il faut que les *chars* les contournent. Ici, c'est pas le haut de gamme : c'est un district pauvre plein de *junkies*. Les clients qui viennent au magasin aiment pas ça. »

Chose certaine, les commerçants ont du poids. Selon M. Vermette, ce sont eux qui ont convaincu la police de se poster presque en permanence à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent, chassant les prostituées de leur endroit fétiche... pour les faire resurgir ailleurs.

« Il y a des commerçants qui veulent un quartier propre, propre, propre, remarque-t-il. Dans une assemblée du quartier gay, on leur a demandé de nous dire comment ils voyaient le secteur dans cinq ans. Il y en a un qui a dit : Il n'y aura plus d'itinérants, plus de prostitution, plus de jeunes de rue. Un autre qui a crié : Pourquoi pas plus de gays tant qu'à faire... »

Les endroits chauds du Centre-Sud

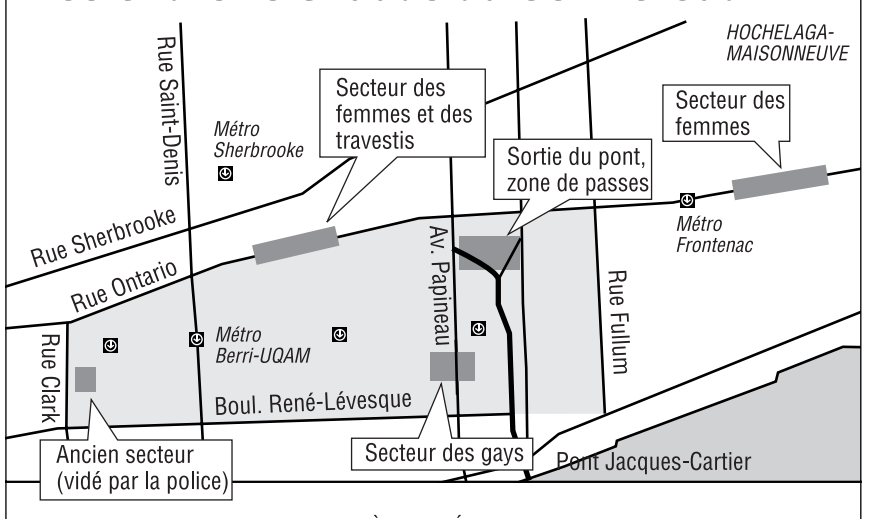

STATISTIQUES SUR LA PROSTITUTION À MONTRÉAL

Depuis 20 ans, on compte entre 400 et 500 prostituées de rue dans toute l'île de Montréal. Environ 40% d'entre elles font le trottoir dans le Centre-Sud, seul quartier visé par le projet (c'est là que les citoyens se plaignent le plus, qu'il y a le plus de drogue et le plus de crimes). Une centaine d'autres sont juste à côté, dans Hochelaga-Maisonneuve. D'autres traînent autour du marché Jean-Talon ou font du pouce le long de Saint-Denis, de Sherbrooke jusqu'à Crémazie, tout au nord.

Confinée à la Main (Saint-Laurent) et aux grandes artères dans les années 70, la prostitution de rue s'est étendue aux quartiers résidentiels dans les années 80, quand les policiers se sont mis à sévir. Le problème tendait alors à s'aggraver, ce qui a poussé les villes à adopter de nouveaux règlements et le fédéral, à modifier le Code criminel. Au début des années 90, on constatait toutefois que le problème s'était simplement déplacé.

Les maisons de débauche se trouvent ailleurs, dans LaSalle, à l'ouest du centre-ville, dans Montréal-Nord et dans Saint-Léonard.

Infographie *La Presse*

Manifestation contre la brutalité policière : 112 manifestants seront accusés

MARIE-CLAUDE GIRARD

Dix des manifestants arrêtés mercredi soir lors d'une marche qui tourné au saccage ont été accusés hier en cour municipale de méfaits, participation à une émeute et attroupement illégal.

Une centaine d'autres manifestants arrêtés au même moment ont été libérés dans la nuit de mercredi à jeudi avec promesse de comparaître. Ils seront accusés d'avoir participé à une émeute.

Trois jeunes inculpés hier ont dû passer une deuxième nuit en prison, en raison d'antécédents judiciaires. Selon Me Pascal Lescarbeau, qui défend la plupart des manifestants accusés hier, ils devraient être tous libérés.

La date de l'enquête préliminaire des dix accusés sera fixée le 17 avril.

D'ici la fin des procédures, ils ne pourront participer à une manifestation sur une propriété privée sans avoir obtenu l'autorisation du propriétaire. S'ils manifestent sur la place publique, l'attroupement devra être « paisible et légal ». Si les choses tournent mal, ils devront partir aussitôt. De plus, les 112 accusés ne pourront communiquer entre eux sauf en présence de leur avocat.

Pourquoi la police a-t-elle attendu deux heures pour intervenir ? Après que les vitres du poste 19 et de trois McDonald eurent volé en éclat ? Le commandant André Durocher, du service des communications du SPCUM, a défendu hier la stratégie adoptée par les policiers. Ils devaient attendre le moment opportun. Celui-ci s'est présenté lorsque la foule était à l'angle des rues Sainte-Catherine et Berri. Mais des milliers de personnes sont alors sorties du métro, le service étant interrompu en raison d'un suicide, a-t-il expliqué au réseau TQS.

Le porte-parole du Mouvement Action Justice, Yves Manseau, a tenu à se dissocier de l'attitude des Citoyens opposés à la brutalité policière, le groupe qu'il a lui-même créé. Il dit ne plus en être le porte-parole depuis deux ans. Il regrette que les membres des COBP n'aient pas dénoncé les actes de violence qui, selon lui, vont nuire à sa cause. M. Manseau attribue les gestes de vandalisme à « des groupuscules » qui se sont infiltrés dans le groupe de manifestants.

« Quelques vitres cassées, ce n'est rien en comparaison des vies perdues à la suite d'interventions des policiers du SPCUM », indiquait mercredi soir Bernard Cooper, un membre du COBP.

Un autre membre organisateur du COBP, « Jules », croit que ceux qui ont fait du grabuge subissent la répression policière quotidienne. « Ce ne sont pas des agitateurs professionnels », dit-il, mais des gens qui « connaissent les habitudes de la police ». Sans être lié au COBP, ils peuvent toutefois en être des sympathisants, selon M. Cooper. Ce serait des jeunes de la rue, des pauvres, des étudiants appartenant à des mouvements plus radicaux.

Tandis que quelques membres du MAJ tenait une vigile devant le Shed Café, à la mémoire de Jean-Pierre Lizotte, la manifestation organisé par les COBP commençait à dégénérer. Selon Yves Manseau, on comptait au départ 300 à 400 manifestants. Quand les choses se sont corsées, ils n'étaient plus que 150.

Philippe Caron-Boutin et Richard Huot, venus de Québec pour la manif, déplorent la tournure des événements. Ils étaient accompagnés d'étudiants de l'Université Laval et du cégep François-Xavier-Garneau. D'autres jeunes provenaient de Joliette et la région de l'Outaouais. Parmi eux, on comptait un groupe qui a participé à la manifestation qui s'est déroulée à Québec lors du Sommet de la Jeunesse.

Les « punks » qui se sont attaqué aux vitrines des McDonald et au poste de police 19 « ont disparu dans la brume » sans être arrêtés, affirme Philippe Caron-Boutin.

Les manifestants inculpés hier sont Nathalie Brown, Emmanuelle Lippé, David Champagne, Stéphan Daigle, Christopher Vincent, Maxime Desgagné, François Lemire-Charette, Yvan Roy et Étienne Léveillé. Les accusés habitent la région de Montréal, sauf un jeune de Saint-Isidore, près de Québec, et un autre, Christopher Vincent, vivant en Angleterre.

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, *La Presse* ©

Quelques émeutiers attendaient tranquillement le moment de leur comparution devant la cour municipale de Montréal, hier.

Affaire Lizotte : *L'Itinéraire* proteste

■ Le groupe communautaire du journal *L'Itinéraire*, pour lequel a travaillé Jean-Pierre Lizotte, l'itinérant décédé des suites de ses blessures après une arrestation l'automne dernier, dénonce la décision de la Couronne de demander une pré-enquête pour déterminer si des accusations seront portées. La procédure ajoute un nouveau délai avant le dévoilement de l'enquête policière; « Chaque jour qui passe est une chance de moins de s'assurer d'avoir un procès juste et équitable ; un affront au droit de la population de savoir. » La pré-enquête se déroulera à huis clos devant un juge de la Cour du Québec.

PHOTO AP

Deux agents photographiés mercredi lors de l'arrestation d'un adolescent durant la manifestation.

Brutalité policière et problèmes sociaux : même combat pour le COBP

MARIE-CLAUDE GIRARD

Si le Mouvement Action Justice tente de critiquer la police, les Citoyens opposés à la brutalité policière remettent en question son existence même.

C'est le résumé qu'en fait « Jules », un membre du COBP qui a organisé la manifestation de mercredi. Il participe aussi au Comité des sans-emploi de Montréal-Centre, à qui on doit le commando bouffe au Reine-Élizabeth. « Jules » parle en son nom personnel, précise-t-il, le groupe n'ayant pas de porte-parole officiel.

Mais sans police, ce ne serait pas l'anarchie ?

— « Est-ce que l'anarchie est souhaitable ? On se pose la question. Il n'y a pas de réponse absolue. »

« En prenant en considération que la police est le bras de l'État, en remettant en question l'État, on peut remettre en question la police. » La brutalité policière ne peut être dissociée des problèmes sociaux, des inégalités économiques, du racisme, de « l'autoritarisme gouvernemental », estime le COBP.

Le COBP compte parmi ses sympathisants des membres de mouvement étudiant radical, comme le Mouvement pour le droit à l'éducation. Leurs manifestations rallient aussi des jeunes de la rue et des squeegees.

Au départ de chaque manifestation, il y a un mot d'ordre : s'il y a de la violence, elle aura été *initiée* par les policiers, affirme Jules. « On préfère que ce soit une manifestation pacifique. Mais chaque personne est libre de faire ce qu'elle désire faire. On n'organise pas des cordons de sécurité comme les grosses légumes de la CSN. » Il ne condamne donc pas les actes de vandalisme.

Sans être un membre du COBP, un des manifestants rencontrés hier à la cour municipale, Jay Sturley, fait lui aussi un lien entre le mouvement contre la brutalité policière et le saccage de vitrines. « Nous vivons dans une démocratie de consommation. Si je suis pauvre, je ne peux pas exercer mon vote de consommateur. » Or, la « police protège l'argent », dit-il. Et le pouvoir économique est entre les mains des multinationales comme McDonald's.

Le COBP a été fondé par le militant Yves Manseau, du MAJ, pour défendre les personnes arrêtées lors d'une manifestation contre la venue de Human Life International, un groupe anti-avortement. Depuis, le COBP a élargi son action. Il diffuse de l'information sur les bavures policières, fait de la recherche et s'adonne au « Cop Watch », de la surveillance directe des activités policières, calepin et stylo en main. Une pratique issue des jeunes mouvements underground américains, selon M. Manseau.

PORTES OUVERTES
sur tous nos véhicules d'occasion en
LIQUIDATION
Plus de 40 véhicules dans notre vaste salle de montre.
GRAND CHOIX
Motorisés classe A, B, C
du 16 au 25 mars
Lundi au vendredi de 9 h à 20 h - Samedi 10 h à 16 h
(exceptionnellement ouvert dimanche de 10 h à 16 h)
NE MANQUEZ PAS VOTRE OCCASION!
MOTORISÉS LEBLANC
DEPUIS 1968
Location (514) 990-7400 1 888 990-7460
Chez Leblanc... c'est rassurant!
Financement sur place à taux privilégié
1275, boul. des Laurentides, Laval
(entre boul. St-Martin et Autoroute 440)
(514) 383-8585 1 800 383-8586
2840599

Chez INFOMONTRÉAL, investissez dans votre avenir!
Un service personnalisé depuis plus de 14 ans. Un prix à la mesure de votre budget!
Spécial A
• INTEL Céleron 466 Mhz, 128K cache
• Boîtier moyen, 250W
• Carte maîtresse Amptron BXPro
• Chipset SIS BXPro
• 2 ports USB, 2 séries, et 1 parallèle
• Lecteur de disquettes 1.44 Mo
• 64 Mo de mémoire vive (PC100)
• Carte vidéo de 8 Mo AGP intégrée
• Disque rigide de 8.4 Go Fujitsu
• CD-ROM 52X Creative EIDE
• Carte de son ESS 64 bits intégrée
• Haut-parleurs 120W P.M.P.O.
• Fax/modem/voix 56K V.90 PCI Intégré
• Clavier Windows 104 touches
• Souris Logitech 2 boutons
• Carte réseau intégrée
• 1 mois d'Internet Gratuit
• Garantie 1 an pièces 2 ans main d'oeuvre
Seulement 679$
Spécial B
• INTEL Céleron 466Mhz 128K cache
• Boîtier Deluxe moyen ATX, 250W
• Carte maîtresse Soyo 6VBA+133
• ATA66 4 ports IDE (133 Mhz FSB)
• 2 ports USB, 2 séries, et 1 parallèle
• Lecteur de disquettes 1.44 Mo
• 64 Mo de mémoire vive (PC100)
• Carte vidéo ATIXPERT 98 8 Mo AGP
• Disque rigide de 8.4 Go Fujitsu
• CD-ROM 52X Creative EIDE
• Carte de son SB Ensonic PCI
• Haut-parleurs 500W P.M.P.O. avec SUB
• Fax/modem/voix 56K V.90 Comstar
• Clavier Windows, 104 touches
• Souris Logitech Firstmouse, tapis
• 1 mois d'Internet Gratuit
Seulement 839$
Spécial C
• INTEL Pentium III 550e Mhz
• 256K on-die cache
• Boîtier Deluxe moyen ATX, 250W
• Carte maîtresse Soyo 6VBA+133
• ATA66, 4 ports IDE (133Mhz FSB)
• 2 ports USB, 2 séries, et 1 parallèle
• Lecteur de disquettes 1.44 Mo
• 64 Mo de mémoire vive (PC100)
• Carte vidéo Creative RivaTNT 16Mo AGP
• Disque rigide de 8.4 Go Fujitsu
• CD-ROM 52X Creative EIDE
• Carte de son Creative SB Ensonic PCI
• Haut-parleurs 500W P.M.P.O. avec SUB
• Fax/modem/voix 56K V.90 Comstar
• Clavier Windows 104 touches
• Souris Logitech Firstmouse, tapis
• 1 mois d'Internet Gratuit
Seulement 1129$
Spécial D
• INTEL Pentium III 550e Mhz
• 256K on-die cache
• Boîtier Deluxe moyen ATX, 250W
• Carte maîtresse Soyo 6VBA+133
• ATA 66 4 ports IDE (133Mhz FSB)
• 2 ports USB, 2 séries, et 1 parallèle
• Lecteur de disquettes 1.44 Mo
• 64 Mo de mémoire vive (PC100)
• Carte Voodoo 3 2000 16Mo AGP
• Disque rigide de 10.2 Go WD, 7200rpm
• CD-ROM 52X Creative EIDE
• Carte de son Creative SB Live Value
• Haut-parleurs 500W P.M.P.O. avec SUB
• Fax/modem/voix 56K V.90 Comstar
• Clavier Windows 104 touches
• Souris Logitech Firstmouse, tapis
• 1 mois d'Internet Gratuit
Seulement 1279$
✔ • Tous nos CD-ROMS sont de marque Creative Labs.
✔ • Tous nos CPU sont de marque INTEL (512k cache pour les Pentium III et 128k cache pour les Celéron).
✔ • Tous nos systèmes sont extensibles à Pentium III 700.
✔ • Tous nos systèmes sont prêts pour l'an 2000
✔ • Notre service technique est à votre disposition 68 heures par semaine.
✔ • Financement disponible.
✔ • Prêts étudiants.
✔ • Formation disponible
✔ • Moniteur 15 po SVGA à partir de 209$.
Moniteurs non inclus
Les revendeurs sont bienvenus
GARANTIE MAIN D'OEUVRE 3 ANS + PIÈCES 2 ANS
• Si vous avez besoin d'informations sur les spécifications ou de conseils sur les produits, appelez-nous en tout temps. NOUS POUVONS VOUS AIDER.
• Lors de votre magasinage, prenez le temps de bien vérifier les marques des pièces que vous achetez.
INFOMONTRÉAL
2400, Ste-Catherine Est, Montréal
526-7171
www.infomontreal.qc.ca
1986 14e ANNIVERSAIRE 1999
Au service des Québécois depuis 1986
2401809
2840245

Salon du bateau à la Place Bonaventure
Jeudi, vendredi : 11 h à 22 h
Samedi : 10 h à 22 h
Dimanche : 10 h à 19 h
Lundi : 11 h à 19 h
Admission générale 9,50 $
Étudiant avec carte 7,00 $
Aîné 7,00 $
Enfant (6 à 12 ans) 3,50 $
Enfants de moins de 6 ans Gratuit
Du 16 au 20 mars 2000
Plus de 45 MARQUES sur le plancher
SALON DU BATEAU Place Bonaventure
LE GROUPE FINANCIER NORSHIELD FINANCIAL GROUP
2831767

5LP0501A0317 a5 vendredi 5LP0501A0317 ZALLCALL 67 08:55:30 03/17/00 B

Le vin comme code social

Yves BOISVERT

À mesure qu'il défilait devant les bouteilles à 100, 200, 500, 800 $, et bien plus, le client sentait monter en lui une sorte de malaise.

— Quand je pense à tous ceux qui n'ont rien à manger...

Le conseiller en vin lui faisait faire le tour du propriétaire de la succursale Signature, la boutique de vins haut de gamme ouverte dans un faste pompeux aux frais de la SAQ (vous et moi) l'automne dernier. Le client se penchait sur les flacons précieux. Il était alléché, mais répétait sans cesse :

— Quand je pense à tous ceux qui n'ont rien à manger...

— Écoutez, on vend du vin de luxe, ici, alors la conscience sociale, il faut la laisser à la porte d'entrée ! a fini par dire, irrité, le conseiller — qui lui non plus n'a pas les moyens d'y toucher.

Qui en a les moyens ? Pas seulement quelques Américains de passage. On y a vendu pour 4 millions de vin pendant les 10 premières semaines ; environ 125 000 $ par semaine depuis janvier.

Signature, c'est le signe le plus visible qu'à Montréal, comme partout dans les pays riches, le vin est devenu beaucoup plus qu'une boisson sans pareille ; c'est aussi, dans certains milieux, un langage, un code social international, le signe qu'on fait partie d'une élite qui connaît les bonnes manières.

Ce n'est pas d'hier que les millionnaires s'achètent des étiquettes prestigieuses. Mais depuis trois ou quatre ans, en même temps que l'économie fabrique de nouveaux riches, la mode est en train de prendre des proportions complètement folles.

Sous l'impulsion des acheteurs asiatiques et américains, les vins de Bordeaux qui se vendaient à 15 $ il y a 10 ans dépassent les 50 $; ceux qui se vendaient 50 $ dépassent les 200 $. Et ainsi de suite.

« Je reçois au moins trois ou quatre appels par jour de gens de grandes sociétés qui veulent que j'anime des soirées de dégustation », dit François Chartier, qui a décroché le titre de meilleur sommelier au monde il y a quelques années. « Ils ne veulent plus amener leurs clients au hockey ; pour être à la page, ils veulent faire des soupers-dégustation. Et ils sont prêts à y mettre le budget. »

Plusieurs sociétés pharmaceutiques, pour attirer des médecins et les convaincre de prescrire leurs médicaments, les invitent à des petits séminaires suivis de ce genre de dégustations, où défilent les bouteilles à 100 $. Les sociétés de pâtes et papier, le monde de la finance ne sont pas en reste pour flatter les clients.

« Les gars de la Bourse, qui viennent de faire pas mal d'argent, viennent ici et approchent le vin comme des spéculateurs. Ils veulent investir », dit Guy Desrochers, conseiller chez Signature, qui venait ce matin-là de terminer une petite commande de 4000 $ — la plus grosse pour un particulier a été de... 220 000 $.

Certains vendredis midi, de ces nouveaux millionnaires descendent chez Signature ou Sélection et font des achats à coups de 10 000 $ ou plus en une demi-heure.

« Quelqu'un s'est inscrit à mon club et m'a dit : j'ai 25 000 $ à *investir* dans une cave, et tout de suite, confie François Chartier. Je lui ai suggéré d'y aller tranquillement, de choisir ses bouteilles avec les années ; il ne voulait rien savoir. C'était urgent, sa cave ; une question de standing. »

Michel Phaneuf, le critique de vin le plus célèbre au Québec, a commencé à vendre son *Guide du vin* en 1981. Il en a vendu environ 5000, cette année-là. En 1996, il était fier d'atteindre les 30 000 exemplaires. La présente édition a déjà été vendue à... 52 000.

« Le vin a commencé à être plus populaire au Québec depuis environ 1985 ; mais ces deux ou trois dernières années, il y a une très forte progression ; on n'a jamais vu ça, dit-il. Je pourrais prendre dix fois plus de gens à mes cours. je ne fournis pas. Je n'ai jamais vu ça.

« Il y a toujours eu un certain snobisme du vin ; les buveurs d'étiquettes prestigieuses ont toujours existé, mais le phénomène est alimenté par la nouvelle économie », dit Michel Phaneuf.

Guy Desrochers, de Signature, confie qu'une grande société montréalaise qui faisait de la formation en gestion pour ses cadres pendant quatre jours avait réservé la dernière journée entière à des cours de dégustation.

Axa, une multinationale de l'assurance qui possède des vignobles, a une école du vin dans le Bordelais. Pas pour les vinificateurs : pour les cadres de la société. On veut qu'ils retournent à Singapour, Chicago, Montréal, et puissent savoir choisir des vins devant les clients lors de transactions importantes, dit François Chartier.

« Pour aller dans le monde aujourd'hui, ça fait partie des bonnes manières qu'il faut connaître », dit Michel Phaneuf.

« C'est incroyable comme j'ai de la demande, ajoute Nick Hamilton, conseiller en vin. Il faut croire que dans certains milieux, il faut être capable d'impressionner le client, lui montrer qu'on sait ce qu'on fait. »

À côté de ces ornières chromées, restent heureusement une foule de chemins de traverse pour les amateurs curieux sans moyens extravagants, dit François Chartier. Les bouteilles à moins de 15 $, après tout, représentent 88 % des ventes de vin de la SAQ. Et l'amateur type qui s'aventurait au Salon des vins de Montréal, hier, n'avait rien de l'abonné de Signature...

■■■

Brave Pinard

■ Dans la prochaine émission d'*Enjeux*, Normand Brathwaite affirme que s'il a présenté ses excuses à Annie Pelletier pour un gag de chambre à coucher, ce n'est pas du tout à cause de la lettre d'avocat qu'il a reçue. C'est parce qu'il a réalisé que le gag était de mauvais goût. Point.

Comique, non, cette prise de conscience provoquée par la visite d'un huissier ?

Brave Daniel Pinard, qui a osé attaquer les fabricants de sous-humour, cette sorte de corporation jalouse de son droit à descendre toujours plus bas.

L'entrevue de Pinard aux *Francs-Tireurs* était profondément touchante. On est encore un enfant, dit-il, et ce sont *les autres* qui découvrent, avant vous, que vous êtes « comme ça ». Il n'avait jamais même entendu le mot « fif », qu'un gars voulait lui casser la gueule pour « ça ». Son frère lui a montré comment envoyer une bonne droite au type en question. Depuis ce temps-là, il sait qu'il lui faudra toujours se tenir debout.

Y compris pour répliquer aux gags à son sujet. « On attaque notre liberté ! On a le droit de rire des gays ! » a répliqué la corporation. Bien sûr qu'on a le droit de faire des gags, même vulgaires, sur les faibles, les *has-been*, les homosexuels, qui vous voudrez. Oui, bien sûr, on a le droit de distiller un humour puant de conformisme.

La lâcheté est un droit fondamental.

Repentigny se pourvoit en appel contre des promoteurs

L'administration refuse de débourser un million pour ne pas avoir respecté un protocole d'entente

MARTHA GAGNON

Condamnée à verser plus d'un million à des promoteurs immobiliers pour n'avoir pas respecté un protocole d'entente, la Ville de Repentigny a décidé d'en appeler.

« C'est l'héritage de l'administration passée », a expliqué la mairesse, Chantale Deschamps, au cours d'une entrevue. « Je suis une fervente des ententes à l'amiable. Nous avons décidé de porter la décision en appel pour protéger nos droits, mais nous souhaitons qu'il y ait des négociations. » Le conseil municipal a mandaté les procureurs d'entreprendre les procédures, lors de l'assemblée publique de mardi.

Dans un jugement rendu en février, le juge Julien Lanctôt, de la Cour supérieure, a ordonné à la Ville de payer une indemnité de plus d'un million aux Habitations de la Rive-Nord, Placements J.J.L.T. inc, ainsi qu'une partie à Gestion M.T.C. parce qu'elle n'a pas respecté certaines conditions d'une entente conclue en 1996.

Ce protocole prévoyait un échange de terrains de superficie égale entre la Ville et les demanderesses, en plus de la cession d'un terrain en faveur de la municipalité pour la construction d'une bretelle de sortie à l'intersection de l'autoroute 40 et de la rue Valmont.

C'est en 1990 que les promoteurs ont soumis un plan de développement de 2400 unités résidentielles (dont 425 sont actuellement construites), le Valmont-sur-Parcs.

Les promoteurs ont ensuite reproché à la Ville d'avoir utilisé un terrain comme bretelle de sortie, alors que toutes les conditions de l'entente n'étaient pas respectées. Dans sa décision, le juge estime qu'il s'agit d'une expropriation « indirecte » ou « de fait ». La circulation publique dans cette bretelle est « faite sans titre et sans droit, sans que les demanderesses aient reçu quelque indemnité que ce soit », précise-t-il.

Selon le protocole, l'échange et la cession des terrains étaient conditionnels à une modification de zonage pour permettre le développement commercial sur l'un d'eux. Or, des citoyens ont exercé des pressions pour empêcher ce changement et préserver un espace vert. Ils ont bloqué la modification de zonage prévue au protocole. Les promoteurs ont réagi en intentant une poursuite contre la Ville.

La municipalité reconnaît ne pas avoir respecté certaines conditions de l'entente, mais considère les demandes des promoteurs non fondées et les montants réclamés exagérés.

Pour faire le point sur l'actualité
LISEZ LE CAHIER Plus CHAQUE SAMEDI DANS La Presse

Plein la vue !
DANS LE CAHIER Cinéma TOUS LES SAMEDIS DANS La Presse

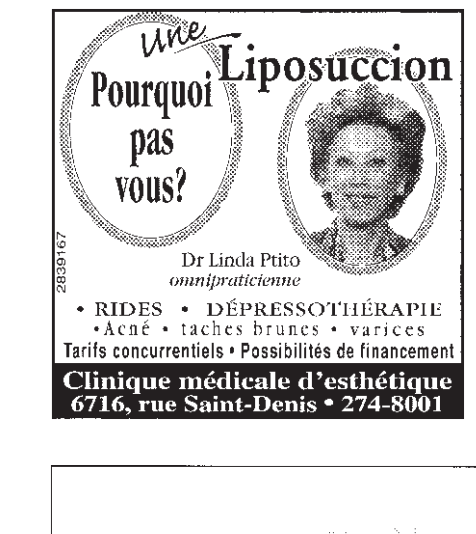

Tout sur l'habitation
DANS LE CAHIER Mon toit
TOUS LES SAMEDIS DANS La Presse

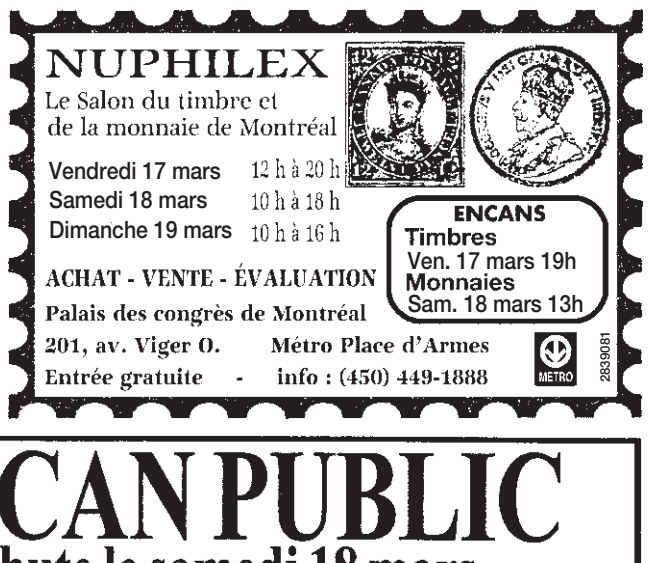

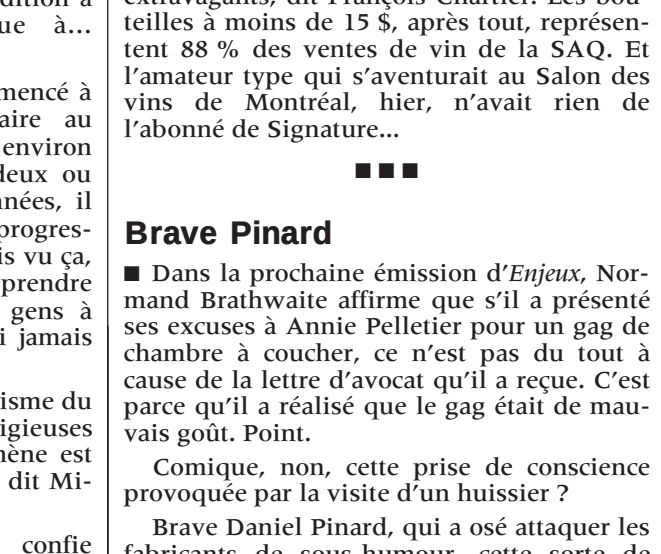

Silence à la mémoire des enfants morts

PAUL ROY
du bureau de La Presse, QUÉBEC

L'Assemblée nationale a observé une minute de silence hier à la mémoire des enfants morts dans l'accident de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet.

Juste avant, le premier ministre Lucien Bouchard et le chef de l'opposition, Jean Charest, avaient prononcé quelques mots de circonstance.

« Le Québec vit un drame, a dit M. Bouchard. Je suis certain que personne ne peut s'empêcher de penser, présentement, aux parents qui vivent les moments les plus pénibles de leur vie. Et, bien sûr, de penser à ces enfants qui ont été fauchés...

« Je voudrais d'abord dire, dans la mesure où les mots ont un sens dans une pareille situation, aux parents, toute la sympathie que nous éprouvons tous pour eux. Je voudrais leur dire que tous les supports du CLSC, du gouvernement leur sont acquis, notamment en termes de soutien psychologique pour ces heures tragiques qu'ils traversent (...) Et nous avons demandé, bien sûr, qu'une enquête approfondie soit faite pour que toutes les circonstances de cet accident soient connues. »

M. Charest a lui aussi exprimé sa tristesse.

« Je veux me joindre à l'ensemble des collègues de l'Assemblée nationale pour dire aux familles, aux gens qui entourent les familles, aux gens qui les soignent actuellement, que nous pensons à eux, que nos prières sont avec eux, que tout ça nous rappelle la fragilité de la vie (...)

« Alors, à tous ces gens-là, on veut leur dire que nous partageons leur peine et que nous allons sans doute, dans les jours qui viennent, avoir l'occasion de les réconforter. On leur souhaite beaucoup de courage pour ce qui est sans doute un moment très difficile de leur vie. »

De Paris, où il assiste à un sommet des grandes villes du monde, le maire de Montréal Pierre Bourque a lui aussi voulu transmettre ses condoléances aux parents des enfants morts.

« La mort est toujours horrible, a dit M. Bourque, mais quand il s'agit d'enfants, notre affliction est plus grande et nos sentiments encore plus à fleur de peau. »

Interrogés à Québec, la ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, Nicole Léger, et son collègue des Transports, Guy Chevrette, avaient bien peu à dire sur ce drame et ses circonstances.

« C'est un centre de la petite enfance qui a un permis depuis 1992 et qui n'a fait l'objet d'aucune plainte, a dit Mme Léger au sujet de l'endroit où étaient gardés les enfants. On y était très préoccupé par la sécurité et toute la réglementation que nous avons. »

PHOTO CP

Le premier ministre Lucien Bouchard et les députés ont observé une minute de silence hier à l'Assemblée nationale.

« J'ai demandé des rapports détaillés sur combien de personnes il y avait (dans le véhicule), si elles étaient attachées ou non, c'est des choses que je ne sais pas, a dit M. Chevrette. Mais même si je savais, ça ne me donnerait rien de commenter avant que la Sûreté du Québec ait fini son enquête. Pour le moment, je préfère offrir mes condoléances aux familles. »

À Ottawa, le premier ministre Jean Chrétien s'est dit hier «bouleversé et profondément attristé» d'apprendre la mort des jeunes enfants dans un accident de la route à Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet.

« La douleur que doivent ressentir les parents de ces jeunes et innocentes victimes dépasse l'entendement. La perte d'un être cher est toujours éprouvante. Mais la peine causée par la disparition si soudaine d'un jeune enfant est absolument indescriptible », a déclaré M. Chrétien dans un communiqué.

« Bien que cela ne puisse leur apporter que le plus infime réconfort, chacun d'entre eux occupe aujourd'hui le coeur et les pensées de tous les Canadiens. Mon souhait le plus cher est qu'ils puissent trouver un peu de courage et de sérénité dans les bras de leurs familles, de leurs amis et de leurs proches », a-t-il ajouté.

Le bloquiste Louis Plamondon a lui aussi été particulièrement troublé. Député, depuis 16 ans, du comté de Bas-Richelieu-Nicolet-Bécancour, où se situe la localité de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, il avait déjà rencontré les parents de certains enfants qui ont perdu la vie hier.

« En mon nom, au nom du Bloc québécois et au nom de tous les députés de cette Chambre, j'aimerais offrir mes condoléances les plus sincères aux familles qui sont touchées par cette effroyable catastrophe », a déclaré M. Plamondon à la Chambre des communes en début d'après-midi, avant la période des questions.

Lors de son témoignage, le député a cité une phrase de l'auteur français Alexandre Dumas : « Ceux que nous avons aimés et que nous avons perdus ne sont plus où ils étaient mais ils sont toujours et partout où nous sommes. »

« J'ai vu la femme (la conductrice de la fourgonnette) à la dernière seconde, mais je n'ai pas vu d'enfants », a déclaré le conducteur de l'autre véhicule, Wayne Kroeker (ci-dessous, à droite), qui était lui aussi sous le choc à la suite de cette tragédie. « Puis j'ai eu un choc en voyant tous ces enfants dans le champ. » Les pompiers et les secouristes ont trouvé la fourgonnette des victimes dans cette fâcheuse position.

PHOTOS ALAIN BÉDARD *Le Nouvelliste*

Michèle Lecavalier -- **(PC)**

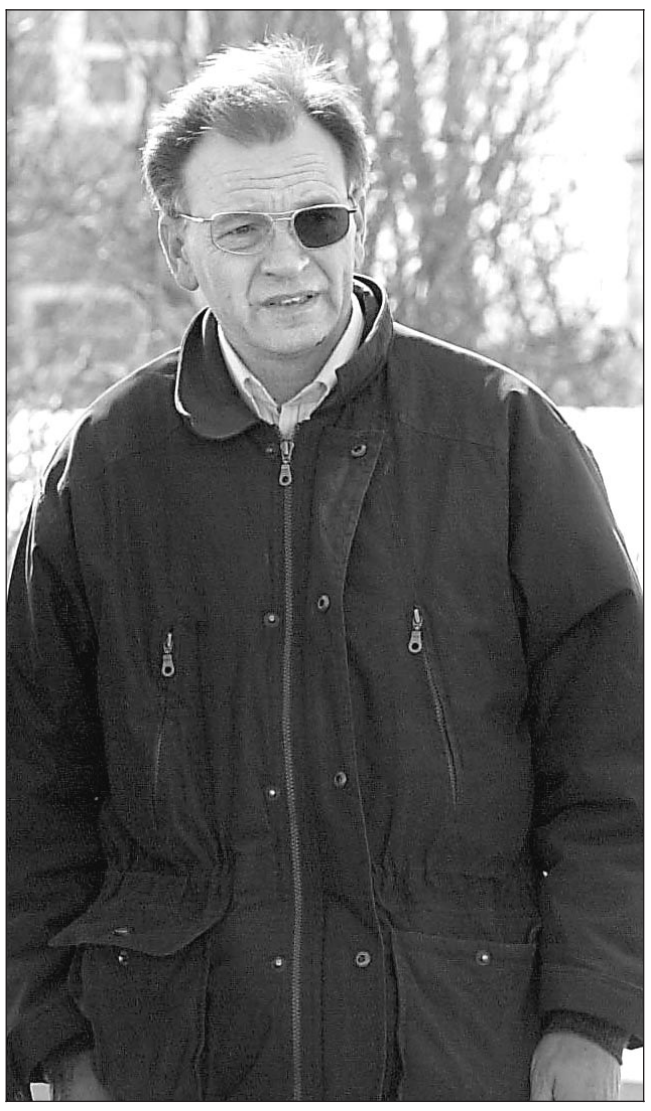

Un deuil long et cruel

LILIANNE LACROIX

« Le non-sens de la situation, l'injustice terrible du sort qui n'a pas respecté le cercle de vie, c'est ce que tous les parents ressentent dans de telles situations. »

Infirmière à la liaison et à la coordination des soins palliatifs et du deuil à l'hôpital Sainte-Justine, Lysanne Daoust côtoie chaque jour des parents et des familles qui ne peuvent croire à la cruauté du sort et qui, comme les parents des jeunes victimes de Nicolet, sont secoués par le choc. « Souvent, les grands-parents aussi se révolteront en disant : 'Pourquoi pas moi à la place ' ? »

Qu'il s'agisse d'accident ou de maladie, le parent ne peut admettre la terrible réalité. « Chacun vit d'abord la négation. Ne pas y croire, c'est la première façon de se protéger. Avant d'en arriver à l'acceptation, puis au retour à la routine ça peut prendre des années, admet Mme Daoust. Souvent les parents d'enfants morts dans des accidents regretteront de n'avoir pu lui dire au revoir, tandis que les parents d'enfants malades auraient préféré une mort plus rapide qui lui aurait épargné la souffrance. Quelle que soit la situation, il n'y a pas de réalité plus facile à encaisser. »

S'il n'y a pas de recette magique pour soulager une souffrance aussi grande, Mme Daoust insiste sur l'importance de l'entraide et du soutien. « Il faut aller au-devant de ces parents. Les gens en deuil sont tellement accablés qu'ils ne feront pas quatre ou cinq démarches pour obtenir de l'aide. C'est trop épuisant. Il faut surtout oser demander : « Comment puis-je t'aider ? » et alors respecter les voeux de la personne. On peut aussi offrir de l'aide bien précise, apporter une lasagne par exemple. »

Les proches auront besoin d'écoute active. « Habituellement, l'entraide, l'empathie sont très présentes dans les premiers temps, puis ça s'estompe. Il ne faut pas les laisser tomber ainsi après quelques mois. Le deuil d'un enfant se vit pendant des mois et même des années. Et il y aura toujours des moments difficiles : l'anniversaire de l'enfant, la date de l'accident, la fête des Mères ou des Pères, etc. »

Les préparatifs funéraires, les rituels aident dans l'immédiat à apprivoiser la mort. « Il ne faut surtout pas oublier d'inclure les frères et soeurs, ils ont besoin eux aussi de participer et de vivre leur peine, souligne Mme Daoust. Grands-parents, oncles, tantes peuvent être inclus. »

S'ils ne conviennent pas à tous, les groupes de soutien peuvent aussi aider. « Parfois, après quelque temps, l'entourage trouve fatigant d'entendre parler de toute cette peine. Dans un groupe, les parents peuvent partager leurs émotions avec d'autres qui éprouvent la même douleur. »

5LP0701A0317 a7 vendredi 5LP0701A0317 ZALLCALL 67 08:59:03 03/17/00 B

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse* ©

Le Dr Diane Boivin, qui a mis sur pied le Centre d'étude et de traitement des rythmes circadiens de l'hôpital Douglas, présentait hier à la presse de nouvelles installations qui incluent trois chambres-laboratoires qui permettront à des cobayes ou des patients de vivres des semaines sans repères temporels.

L'horloge interne existe vraiment et l'hôpital Douglas s'en occupe

Inauguration hier d'un Centre d'étude agrandi et modernisé

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Les travailleurs de nuit et les grands voyageurs, mais aussi les personnes schizophrènes ou dépressives, partagent sans le savoir un trait qui les distingue : leur horloge biologique interne est soumise à rude épreuve.

C'est un peu pour leur venir en aide que le Dr Diane Boivin a mis sur pied le Centre d'étude et de traitement des rythmes circadiens, dont les nouvelles installations ont été inaugurées hier à l'hôpital Douglas.

Créé en 1997, le centre fonctionnait auparavant à plus petite échelle, mais il est maintenant doté de trois chambres-laboratoires dotées d'un système d'éclairage sophistiqué et permettant des séjours de longue durée, allant jusqu'à plusieurs semaines.

Des volontaires y participent à des expériences regroupées dans deux axes de recherche : le rôle des rythmes circadiens sur la santé mentale et celui de la lumière sur le fonctionnement de l'horloge biologique.

Car cette horloge existe vraiment. Petite structure logée dans l'hypothalamus, à la base du cerveau, elle contrôle une série de paramètres physiologiques et comportementaux : température corporelle, sécrétion de neurohormones, niveau d'humeur et de vigilance — toutes ces variables suivent des rythmes plus ou moins immuables d'environ 24 heures, appelés rythmes circadiens.

Mais voilà, les horaires de travail inhabituels et les déplacements à travers les fuseaux horaires, notamment, peuvent entraîner une désynchronisation entre l'heure réelle et l'heure qu'indique l'horloge interne.

Pour les voyageurs, par exemple, c'est ce qui cause les symptômes désagréables associés au décalage horaire, comme les troubles digestifs, la fatigue, l'irritabilité, les maux de tête, etc., qui ne disparaissent qu'une fois que l'horloge s'est mise en phase avec l'heure locale, ce qui peut prendre plusieurs jours.

Les travailleurs de nuit (environ un travailleur sur dix) doivent eux aussi composer avec le décalage imposé par leurs horaires irréguliers. « Leur période d'éveil correspond au moment où leur horloge est endormie », explique le Dr Boivin. Des études ont démontré que ces gens dorment, en moyenne, deux heures de moins par « nuit » que le reste de la population, et dorment moins bien, avec toutes les conséquences que cela entraîne pour la productivité.

Un judicieux horaire d'exposition à la lumière permet cependant de ramener l'horloge biologique dans le droit chemin. Divers protocoles de recherche sont en cours à l'hôpital Douglas, qui pourraient déboucher sur l'élaboration de stratégies d'adaptation pour les populations affectées.

L'équipe du Dr Boivin conduit également des recherches sur un groupe de patients schizophrènes et s'intéresse aux relations entre le sommeil et l'humeur chez les personnes dépressives. « L'humeur a une base biologique et varie selon l'heure de notre horloge interne », souligne le Dr Boivin.

L'aménagement du Centre a bénéficié d'une importante aide financière de la Fondation canadienne pour l'innovation et du soutien de la Fondation de l'hôpital.

Dans le cadre d'une expérience de simulation de décalage horaire, notre journaliste a récemment séjourné pendant deux semaines, sans repère temporel, dans une des chambres-laboratoires du Centre d'étude et de traitement des rythmes circadiens de l'hôpital Douglas. À compter de demain, il raconte son voyage « hors du temps ».

Donner la pilule d'abord, poser les questions ensuite

LILIANNE LACROIX

L'octogénaire était entré en Centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) avec un diagnostic de démence sénile avancée. En principe, dès son arrivée, le pharmacien d'établissement aurait dû procéder à une analyse complète de son historique pharmacothérapeutique. Mais, comme un seul pharmacien doit souvent prendre en charge de 500 à 700 patients, notre homme a dû attendre au moins six mois.

Quand l'analyse fut effectuée, on a constaté une surutilisation de neuroleptiques. Le pauvre patient était tout simplement assommé par ses médicaments. Après quelques mois de médication normale, il a récupéré une grande partie de ses facultés et de son autonomie et a enfin pu manger seul, marcher seul et participer aux activités.

Directrice générale de l'Association des pharmaciens en établissement de santé, Manon Lambert a tenu à souligner à la Commission des droits de la personne qui tient des audiences sur l'exploitation des personnes âgées que ce cas véridique est loin de constituer l'exception. « Des histoires accablantes de ce type, nous pourrions vous en entretenir longtemps, a-t-elle dit. Certains choix de traitement pour les personnes âgées agitées ou confuses sont davantage orientés en fonction des besoins d'organisation du travail du personnel soignant plutôt que pour répondre aux besoins du patient. »

Pourquoi ? « Le personnel est débordé, impuissant et peu formé aux problèmes comportementaux. Trouver les causes de l'agitation d'une personne âgée est une tâche complexe et qui demande beaucoup plus de temps, une denrée rare, que d'administrer une pilule. »

Surmédication, sous-médication, médication inadéquate, non-accès à des nouveaux médicaments plus efficaces, mais plus coûteux, ou absence de coordination dans les soins aux patients, les motifs de doléances pourraient couvrir de nombreux champs. Selon Mme Lambert, notre système a atteint « la limite de la décence. Peut-être l'avons-nous même dépassée. »

« Non seulement les personnes âgées sont-elles des victimes fragiles et vulnérables des coupes budgétaires mais elles sont, en plus, privées d'un droit fondamental qui porte atteinte à leur dignité : celui de choisir. Choisir l'établissement qui deviendra leur dernier lieu de vie. Choisir leur horaire. Choisir leur médication. »

Profitant du dépôt du dernier budget, Mme Lambert a affiché son incrédulité face au manque d'argent invoqué par le gouvernement : « Allons donc ! Parlons-nous du même argent de l'État et des surplus incroyables dont il est largement question dans l'actualité ces jours-ci. Soyons sérieux et surtout honnêtes. Aucune piste de solution ne pourra être envisagée sans injection de ressources nouvelles. »

Comme pistes de solutions, Mme Lambert suggérait notamment le système de soins intégrés (par exemple, le projet SIPA à Montréal, où une personne âgée se retrouve sous la responsabilité d'un groupe d'intervenants, dont un pharmacien) ; le partage d'information et possiblement l'utilisation de la carte à puce ; l'implantation réelle des normes institutionnelles jusqu'à maintenant peu appliquées ; une collaboration interprofessionnelle plus étroite, etc.

« Des solutions, il y en a, précisait-elle, pour peu que la volonté politique soit là. »

Plus de 15 % des membres de l'Association oeuvrent en CHSLD ou en CLSC.

Les omnipraticiens sont invités à réfléchir sur les regroupements en réseaux et le mode de rémunération

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

La Fédération des médecins omnipraticiens propose à ses membres de se regrouper en petits réseaux, plus accessibles au public et, dans la même veine, envisage une modification du mode de rémunération des médecins.

Ces propositions sont soumises pour consultation, par la Fédération, à ses membres omnipraticiens. Avant de devenir une série de propositions formelles, ce « livre blanc » devra être approuvé par les différentes instances de la FMOQ au cours des prochains mois.

C'est tout un « repositionnement » des cabinets privés que la fédération propose, à la suite d'une vaste recherche sur la pratique médicale en cabinet privé, effectuée à sa demande par la firme Secor. Le président de la FMOQ, le Dr Renald Dutil, parle même d'un « bouleversement ».

Ainsi, la fédération propose aux médecins omnipraticiens de se regrouper en plusieurs petits réseaux, pour assurer une plus grande gamme de soins généraux — obstétrique, personnes âgées, santé mentale, malades chroniques, etc. —, offrir un meilleur suivi aux patients et être plus accessible au public, notamment en pouvant ainsi étendre les heures d'ouverture.

En conférence de presse hier, le Dr Dutil se défendait bien de vouloir constituer des « mini-CLSC » par ces petits réseaux d'omnipraticiens. « Les CLSC n'ont pas l'exclusivité du multidisciplinaire », a-t-il rétorqué.

Il existe déjà de tels « embryons de réseaux » à Chicoutimi et Québec, notait pour sa part le Dr Jean Rodrigue, responsable des communications à la fédération médicale.

La FMOQ propose d'adjoindre à ces cliniques de médecins de famille des infirmières, qui pourraient contribuer à assurer un meilleur suivi des patients.

L'informatique est un autre aspect qu'il faut améliorer, plusieurs cabinets privés n'étant pas encore informatisés, ce qui nuit à un bon fonctionnement en réseau et à l'accès aux informations médicales et aux résultats de tests.

Rémunération

Dans la même veine de changements proposés, la FMOQ se montre prête à envisager d'autres modes de rémunération que la rémunération à l'acte pour les omnipraticiens en cabinet privé.

Le Dr Dutil a évoqué une rémunération mixte, en partie à l'acte et en partie à forfait, sans en faire une proposition formelle. « Toutes les avenues sont ouvertes. »

Le président de la fédération médicale estime qu'un nouveau mode de rémunération serait mieux adapté à la nouvelle réalité de la pratique médicale. Depuis le virage ambulatoire, en effet, la clientèle s'est alourdie, a vieilli ; les omnipraticiens sont plus souvent appelés à dispenser des soins à domicile et font plus souvent face à des problèmes de santé multiples.

Un nouveau mode de rémunération valoriserait davantage le suivi des patients, par exemple, les échanges téléphoniques entre médecins sur un même dossier et l'analyse de tests commandés par le médecin, avance le Dr Dutil.

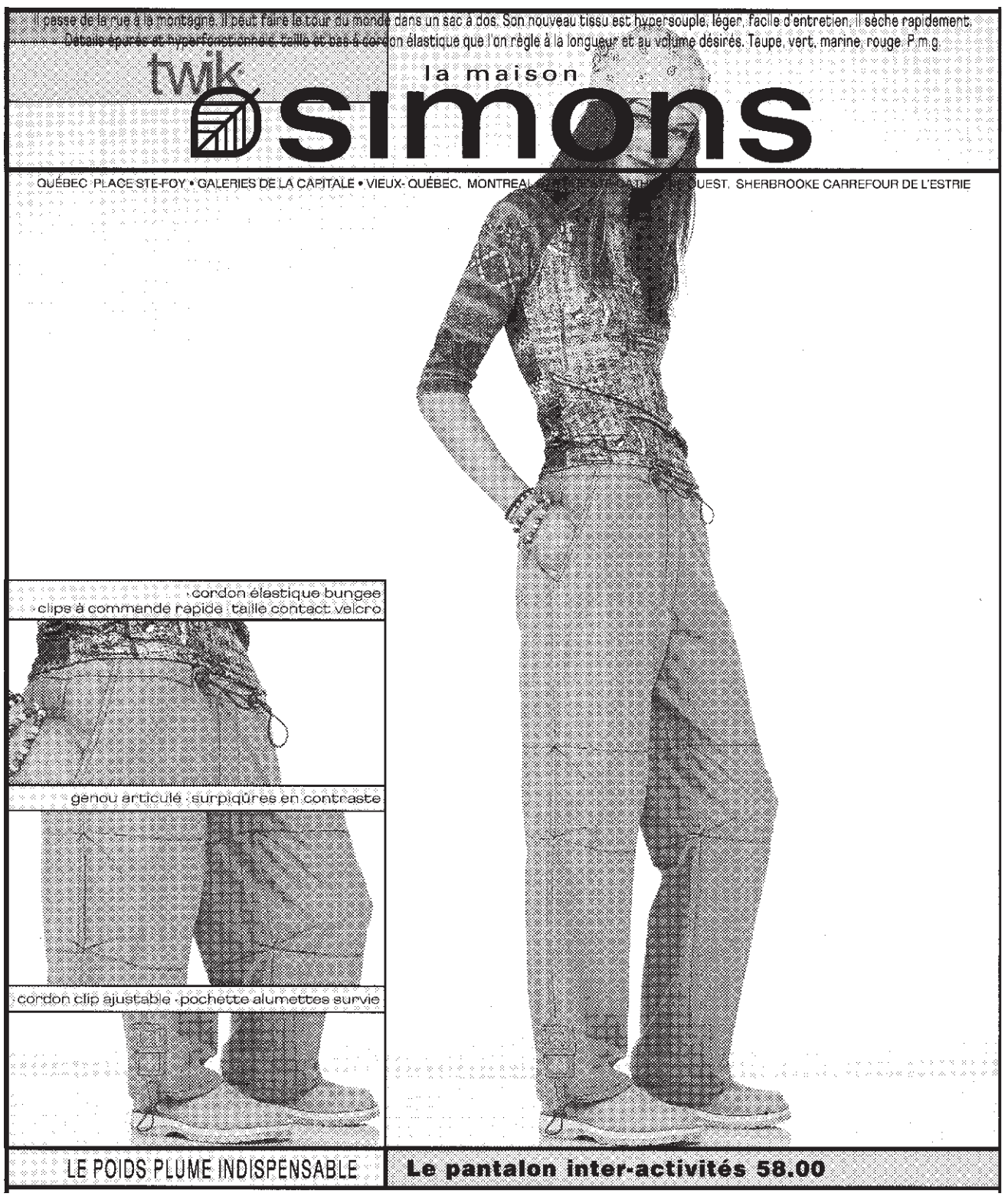

2834981

5LP0801A0317 A8 vend 17 mars 5LP0801A0317 ZALLCALL 67 08:53:32 03/17/00 B

ILLUSTRATION NIKOL BRUNET

Sous le regard de son ex-conjoint qui est toujours détenu, Adnan Aboumehri, Gloria Cardinal a raconté les circonstances de l'enlèvement de sa fille, il y a neuf ans.

Adnan Aboumehri inculpé pour l'enlèvement de sa fille

CHRISTIANE DESJARDINS

Après qu'Adnan Aboumehri eut été cité à son procès pour l'enlèvement de sa fille, au terme de son enquête préliminaire hier, les avocats ont entrepris des discussions dans les coulisses pour un éventuel rapatriement de l'enfant qui se trouve quelque part au Liban depuis neuf ans.

Les discussions n'avaient pas été entreprises auparavant, notamment parce que l'accusé a changé trois fois d'avocat depuis son arrestation, le 7 mars. Me Georges Gaboury, son avocat actuel, a failli se désister lui aussi hier, son client ayant manifesté sa déception parce que les procédures n'allaient pas assez vite à son goût. En après-midi, Aboumehri, 50 ans, est revenu à de meilleurs sentiments, et l'avocat est resté.

« Mais je ne peux rien dire sur le retour de l'enfant, je viens seulement d'entrer dans le dossier », a indiqué à *La Presse* Me Gaboury.

Hier, l'ex-conjointe d'Aboumehri et mère de l'enfant, Gloria Cardinal, a raconté devant le juge Luc Trudel qu'elle n'avait plus eu de nouvelles de sa fille depuis le mois d'août 1991. L'enfant avait sept ans quand son père l'a enlevée. Elle en a maintenant 16.

« Rien. Je n'ai jamais eu de téléphone, de lettre ou de photos », a dit Mme Cardinal. Un peu plus tôt, elle avait raconté qu'Aboumehri s'était déjà enfui avec la fillette pendant deux ans entre 1987 et 1989. C'est lui qui avait la garde légale de l'enfant à ce moment. « Il menaçait constamment de me tuer ou de me faire tuer si je ne lui donnais pas la garde. J'avais peur, j'ai signé même si mon avocat me le déconseillait », a-t-elle raconté. La fillette avait trois ans lors du premier enlèvement, et cinq quand elle est revenue au Québec.

Mme Cardinal avoue que ce fut très difficile. « Elle ne parlait pas ma langue, ne me reconnaissait pas, et Aboumehri lui avait dit que je ne l'aimais pas, que je l'avais abandonnée. » Mme Cardinal a dû apprivoiser sa fille petit à petit, en commençant par de simples visites chez le père qui demeurait alors à Sainte-Adèle. Finalement, en juin 1990, un juge accordait la garde légale à la mère, et des droits de visite au père.

Puis, en 1991, après avoir obtenu l'accord d'un juge pour prendre l'enfant deux semaines pendant les vacances estivales, Aboumehri s'enfuit de nouveau avec la fillette. Malgré une plainte à la police, et ses démarches auprès d'Enfant retour, Mme Cardinal est restée sans nouvelles de sa fille.

Incognito, et seul, Aboumehri est revenu au Québec en 1999, et s'est trouvé un emploi de gérant dans un restaurant de Saint-Sauveur. Il a été arrêté le 7 mars dernier, et est détenu depuis, tout cautionnement lui ayant été refusé. Il affirme être venu ici pour préparer la venue de sa famille restée au Liban.

Techniquement, Adnan Aboumehri doit revenir devant le tribunal le 1er mai pour connaître la date de son procès. Toutefois, si les tractations visant à rapatrier l'enfant aboutissent, il est fort probable que le processus sera accéléré. Il avait d'ailleurs déjà manifesté son intention de plaider coupable, « pour en finir au plus vite ».

Le bourreau de la rue Grant aura sa sentence le 25 avril

MARTHA GAGNON

Coupures et brûlures de cigarettes aux seins, chocs électriques, coups de fouet, cire chaude sur le corps, aiguilles dans les narines, ingestion de solvant de vernis à ongles, éjaculation dans la figure.

Telles sont quelques-unes des atroces tortures subies par une femme de 25 ans qui a eu le courage de venir témoigner, hier, au palais de justice de Longueuil, lors des arguments sur la sentence qui doit être imposée à Alain Painchaud, 37 ans. Surnommé le bourreau au moment de son arrestation le 28 mai 1999, il a plaidé coupable aux accusations de séquestration, agression sexuelle grave et voies de fait.

« Je fais des cauchemars et me réveille quatre ou cinq fois la nuit en sueur. Je ne peux pas travailler et j'ai peur dès que je vois quelqu'un qui ressemble à mon agresseur », a raconté la victime d'une voix à peine audible. Dans une maison de la rue Grant à Longueuil, la jeune femme a été ligotée et soumise aux pires sévices durant 12 jours, du 17 au 28 mai 1999. Incapable d'aller à la salle de bains, elle a été forcée de demeurer dans ses excréments, ce qui a causé des plaies. Elle a eu le visage couvert d'un masque en cuir durant une bonne partie du temps. Painchaud a même utilisé un tuyau d'aspirateur qu'il a tenté d'introduire dans son vagin.

Le supplice a pris fin lorsqu'elle a réussi à défaire ses liens pour se rendre à une fenêtre où elle a fait un signe de détresse à un passant qui a alerté la police. Affamée, couverte d'ecchymoses et de brûlures, elle a été conduite à l'hôpital où elle est demeurée plus de deux semaines. Dans la maison de Painchaud, les policiers ont retrouvé plusieurs objets servant au sadomasochisme, comme une cravache avec des clous.

Avant le début de l'audience, une proche a conseillé à la victime de ne pas regarder l'accusé, ce qu'elle n'a pu s'empêcher de faire. Lors de son témoignage devant le juge Denis Bouchard, elle a expliqué qu'elle conservait des cicatrices des blessures physiques autant que morales. Elle consulte une psychologue deux fois par semaine. Accompagnée d'une policière, elle montrait des signes de nervosité.

Painchaud et elle se connaissaient depuis six mois, mais se voyaient peu. Ils consommaient parfois de la cocaïne ensemble sous forme de « free base » ou de crack. Il n'y avait aucune relation sexuelle entre eux. Selon la victime, jamais Painchaud n'avait manifesté à son égard de violence, physique ou verbale, avant la séquestration.

D'après l'avocat de la défense, Alexandre Saint-Onge, la drogue est en partie responsable de la « descente aux enfers » de son client qui n'a pas d'antécédent judiciaire. Monteur réputé dans le domaine de la télévision (il a même déjà reçu un prix Gémeaux), il a perdu son emploi. Son mariage s'est aussi écroulé. Il était « toujours gelé ».

Pour sa part, l'agent de probation croit que Painchaud refoulait ses fantasmes sadomasochistes depuis longtemps. « La bombe devait un jour ou l'autre éclater », dit-il. Le passage à l'acte était prévisible et prémédité. D'intelligence supérieure, l'accusé a une haine profonde des femmes, ce que l'agent de probation ne peut expliquer. Pas plus que Painchaud, semble-t-il. Sous des apparences agréables se cache un homme capable d'une grande cruauté. Même s'il reconnaît sa culpabilité et montre une certaine compassion pour la victime, l'agent de probation affirme qu'il demeure une menace pour la société et que sa réhabilitation sera très longue.

Le procureur de la Couronne, Claude Labrecque, qui dit n'avoir pas trouvé de jurisprudence traitant d'un crime semblable, a réclamé une peine d'emprisonnement de 15 ans. « Durant la séquestration, précise-t-il, Painchaud demandait à sa victime si elle aimait ça. Elle devait dire oui, sinon les sévices augmentaient. »

Me Saint-Onge estime, quant à lui, qu'une peine de sept ans (en tenant compte de la période de détention préventive), serait appropriée. Selon lui, la consommation de drogue devrait être considérée comme un facteur atténuant. Le juge rendra sa sentence le 25 avril.

2839198

Bourque donne de Montréal l'image d'une ville plutôt paisible, mais dont on doit renforcer la sécurité

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse* ©

Le maire Bourque a souligné hier à Paris que la pauvreté était très présente au centre-ville de Montréal, où prostitution, drogues et « bandes motorisées » étaient bien implantées.

MARIE-FRANCE LÉGER
envoyée spéciale, PARIS

Après les maires de Johannesburg, de Mexico et de Washington, des villes aux prises avec de graves problèmes de criminalité et de délinquance, Pierre Bourque a pu donner de Montréal, hier, à l'occasion du Sommet des maires du monde, à Paris, l'image d'une cité relativement paisible ayant réussi le pari de l'intégration. Mais, a-t-il prévenu, Montréal change et il faudra « renforcer la sécurité » de manière à préserver cette qualité de vie.

Au contraire d'autres grandes villes, où la fracture sociale s'observe souvent dans la banlieue, le maire Bourque a souligné que la pauvreté était très présente au centre-ville de Montréal, où prostitution, drogues et « bandes motorisées » étaient bien implantées. Il a expliqué que des efforts étaient déployés pour accroître la sécurité. Aussi bien au niveau national, avec le contrôle des armes à feu, qu'au niveau local, avec une police de quartier oeuvrant sur le terrain « à pied, en patin à roues alignées, à cheval, à vélo ».

Faute de temps et pressé par l'animateur, M. Bourque n'a pu livrer qu'une allocution, d'une dizaine de minutes au plus, vers la fin de la table ronde sur « La ville et sa sécurité ». Il est vrai que le maire de Paris, Jean Tibéri, lui succédait et bouillait d'impatience de parler d'autre chose que de magouilles politiques (un sujet qui fait la une des journaux français depuis quelques jours). Le maire de Montréal a donc dû se contenter de bombarder les participants de statistiques sur la population de sa ville et de nommer en vrac quelques réalisations, telles les écoquartiers et Tandem-Montréal, sans expliquer de quoi il s'agissait et en invitant les participants à consulter la « littérature » à ce sujet.

Une nouvelle solidarité

Les maires présents à ce sommet — 33 maires et leurs représentants — ont insisté sur la nouvelle solidarité qui doit régner dans les villes du 21e siècle, c'est-à-dire en jugulant la pauvreté sous toutes ses formes et en effaçant les cassures sociales qui se reflètent dans les structures urbaines. L'exemple de Rio de Janeiro est à ce titre révélateur. Depuis 1994, la ville récupère des centaines de bidonvilles et les intègre à la cité. Plutôt que de démolir, Rio régularise l'occupation des lieux, met en place les infrastructures, améliore les voies d'accès. « Notre travail, c'est de renforcer la cohésion sociale, créer des emplois et des revenus », a dit Luiz Paul Conde, maire de Rio.

Un travail gigantesque qui impressionne le maire de Montréal. M. Bourque travaille justement en collaboration avec la Banque mondiale, des villes comme Barcelone et des régions comme l'Île-de-France, à récupérer ainsi certains quartiers pauvres dans l'État de Mexico. L'idée est assez neuve : la collaboration entre les villes dites riches pour promouvoir des projets soumis par les pays moins développés. « Une rencontre aura lieu à Montréal les 11 et 12 juin, avec le président de la Banque mondiale et, je l'espère, sous le haut patronage de Nelson Mandela. L'État de Mexico, c'est un des projets que nous allons pousser », a indiqué M. Bourque à *La Presse*.

Autre sujet de discussion à l'ordre du jour pour le maire Bourque : soumettre au maire de Buenos Aires, Enrique Oliveira, une réfection de son vieux port, à l'image du travail effectué à Montréal. « Nous sommes intéressés à faire participer nos architectes, à transférer notre technique pour la reconstruction du port de Buenos Aires. C'est en discussion. »

La violence routière : un phénomène encore mal défini

MATHIEU PERREAULT

Même si la violence routière prend de plus en plus de place dans les médias, les psychologues sont incapables de quantifier le phénomène et sa progression. Des manifestations extrêmes comme le meurtre gratuit de Pierre Leclerc par un enragé de la route, mardi à Laval, sont tour à tour présentées comme la pointe de l'iceberg ou comme des crimes qui n'ont rien à voir avec l'agressivité au volant.

« Aucune donnée scientifique ne permet de dire que l'agressivité des automobilistes augmente », considère le psychologue californien Arnold Nerenberg, qui s'est illustré en 1998 en demandant que le « syndrome de l'agressivité au volant » soit reconnu comme une maladie mentale par l'Association psychiatrique américaine. « Même s'il semble que les fusillades causées par la rage de la route augmente, on ne peut pas exclure qu'elle résulte de la multiplication des armes. »

Divergences

Si l'Association automobile américaine considère que la violence au volant constitue une menace à la sécurité routière, il n'en va pas de même pour l'Institut pour la sécurité sur les autoroutes, un centre américain financé par les compagnies d'assurance. « La rage de la route, ça n'existe pas, martèle Julie Rochman, relationniste à l'Institut. Il s'agit de comportements criminels. L'agressivité est déjà réglementée avec amendes contre la conduite dangereuse, les excès de vitesse et le non-respect des feux rouges. »

En 1998, l'Institut avait liquidé la question avec un article passant en revue 80 ans de dénonciations de l'agressivité des conducteurs. Dans les années soixante-dix, l'urbanisation de la côte Ouest américaine avait suscité une vague d'études sur le sujet. Les coupables allaient alors de la valorisation de l'expression individuelle dans le système d'éducation, à l'immigration qui mettait sur les routes des gens n'ayant pas suivi de cours de conduite sérieux, en passant par la limite de vitesse de 55 milles à l'heure... qui excédait les gens pressés. Dans le même ordre d'idée, le vieillissement de la population est aujourd'hui cité, parce qu'il met sur la route des conducteurs plus hésitants.

On peut considérer l'accent sur l'agressivité comme une évolution logique des campagnes de sécurité routière, commente Lorne Kornan, psychologue à l'Université de Toronto. Après avoir obligé le port de la ceinture, limité la vitesse et rendu inacceptable l'ivresse au volant, les censeurs des autoroutes s'attaquent maintenant aux appels de phares, aux suivis rapprochés et aux doigts d'honneur.

S'il reconnaît que l'agressivité n'est probablement responsable que d'une minorité d'accidents, le psychologue Dominic Connell, de l'Association automobile britannique, trouve un bon côté aux exagérations des médias. « Ça permet de rendre publiques les recherches sur la colère, dit M. Connell, en entrevue depuis Londres. Je crois qu'il y a quelque chose d'unique à l'expression de l'agressivité dans une voiture. On est coupé des signaux sociaux ordinaires qui permettent de savoir si quelqu'un est dangereux ou non. »

Lutte contre l'agressivité

Pour M. Kornan, qui a donné des cours aux policiers torontois chargés de sermonner les conducteurs agressifs, la voiture donne aussi un sentiment d'impunité. « On peut fuir, on est protégé et anonyme. » Le psychologue Jacques Bergeron, de l'Université de Montréal, note que l'agressivité augmente chez les conducteurs de voitures aux vitres teintées.

Pour compliquer la situation, la vitesse et le danger accélèrent l'excitation, ce qui altère le jugement, selon M. Kornan. « Dans le cas que vous avez eu à Laval, je pense que le conducteur ne se serait pas interposé entre deux hommes se battant sur le coin de la rue. » Le conducteur de la voiture qui a essuyé un coup de feu a sermonné l'un des deux participants à l'occasion d'une course sur la 440.

À Toronto, les policiers de l'escouade anti-agressivité remettent un test aux automobilistes qu'ils pincent. Les trois premières questions (sur 10) vérifient si la personne maugrée contre les autres automobilistes, et si elle est souvent irritée en conduisant ou dans les bouchons. Si vous avez répondu trois fois oui, sachez que « votre colère grandissante affecte la sécurité et la santé ».

Pour faire le point sur l'actualité
LISEZ LE CAHIER Plus
CHAQUE SAMEDI DANS La Presse

Tout sur l'habitation
DANS LE CAHIER Mon toit
TOUS LES SAMEDIS DANS La Presse

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES
demandés, à temps partiel, pour la livraison de La Presse à domicile
- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants:
- Mont Saint-Hilaire
- Saint-Basile-le-Grand
- Beloeil
- Otterburn Park

Responsabilités
- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h 00, le week-end.
- Perception des abonnés.

Communiquez avec :
M. Yves Chartier
au (450) 467-8344
2840559

Vos paupières sont de plus en plus lourdes...
599,95 !
4 morceaux Ord.1059,80
Pin véritable ENSEMBLE DE CHAMBRE À COUCHER
Comprend un lit double, une table de nuit, commode 7 tiroirs et miroir (matelas en sus)
Table de nuit supplementaire pour $89,95
Commode 5 tiroirs 199,95 Ord. 289,95
UNE SEMAINE SEULEMENT !
Des rabais hypnotisants pendant ce solde de durée limitée
idomo INTERNATIONAL www.idomo.com
Montréal
VILLE-ST. LAURENT
9090 Boul.Cavendish
(Autoroute 40 et Cavendish)
(514) 735-6425
Lun. à Mer. 10:00-6:00
Jeu., Ven. 10:00-9:00
Sam. 9:00-5:00; Dim.12:00-5:00
Jusqu' à épuisement de la marchandise.
2840082

succès promotion
(St-Jérôme)
L'Exoticka
« très aimé , super bon, accueillant »
St-Jérôme se refait ici et là une beauté. Côté resto, plats vietnamiens, japonais, thaïlandais, et créations exotiques, les gens de la place sont unanimes : **l'Exoticka,** super bon, accueillant, très aimé. Nous attendaient la culture d'Orient, son accueil et / ou sa douceur, quelques beautés **Thi** , **Mi,** etc., aux propos qui vous entraînent vers quelques plaisirs de la bouffe. Soupe au poulet pimenté avec lait de noix de coco, assiette de fruits de mer nappés de légumes assortis, crevettes géantes (Tempura) panées, poitrine de poulet (Tériyaki) tranchée latérale. Délices aux 1 000 arômes exotiques.
On a aperçu un chef-cuisinier traiteur d'un autre succès à St-Jérôme, s'arrêter, *'mettons'*, ravi, au salon tatami, pièce à part, semi-fermée où l'on s'assoit à l'orientale. Se pointe le proprio Mathieu, 30 ans, chaleureux, ramassé, fait rapidement d'une question comme sa condition d'ex-réfugié le lui a appris. Retournera à Montréal 45 minutes plus tard où il ouvre bientôt un second **l'Exoticka** au 1320, Ste-Catherine Est. La nuit a été courte : sa complice et épouse, plutôt élégante, Hahn (ci-bas), attend un bébé, voulait bouffer des pâtes à 4 h du matin à Montréal. Un futur papa heureux ne refuse rien ! Heureux parce que son resto à St-Jérôme est un succès. Heureux parce qu'il apprécie la vie. Il arrivait comme réfugié par *boat people* en 80, bossait à 12 ans dans les restos de Montréal pendant que son paternel, M. Chinh trimait dûr 16 heures par jour. Facilité à l'école, dans les sports, se classe parmi les meilleurs au badminton en 89, etc. Quand on a connu la misère dit Mathieu Nguyen, et lorsque le succès frappe à votre porte, on ne le laisse pas passer. Heureux encore, parce que la vie de famille d'abord ! Une famille qui s'élargit en d'exotiques plaisirs d'une bouffe très aimée.
L'Exoticka: 160, Labelle, St-Jérôme
Tél.: (450) 569-9223
2840679

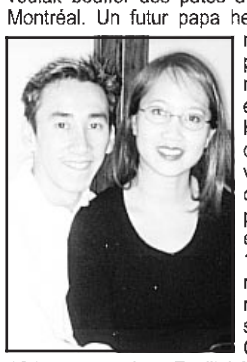

loto-québec résultats

Lotto 649 — Tirage du 00-03-15
4 5 26 29 30 34
Numéro complémentaire: 22

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	11 401 903,70 $
5/6+	7	166 035,10 $
5/6	478	1 945,20 $
4/6	25 333	70,30 $
3/6	478 488	10,00 $

Ventes totales: 27 851 525$
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 $

Quebec 49 — Tirage du 00-03-15
2 22 23 34 45 47
Numéro complémentaire: 14

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	28	500,00 $
4/6	1 369	50,00 $
3/6	23 613	5,00 $

Ventes totales: 710 296,00 $

Lotto 6/49 — Tirage du 00-03-16
10 12 14 18 21
26 28 29 33 37
41 42 45 47 48
51 55 61 68 69

La Quotidienne — Tirage du 00-03-16
3 4
593 1319

Extra — Tirage du 00-03-15
NUMÉRO: 967590

Extra — Tirage du 00-03-16
NUMÉRO 637466

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

5LP1001A0317 a10 vendredi 5LP1001A0317 ZALLCALL 67 08:53:40 03/17/00 B

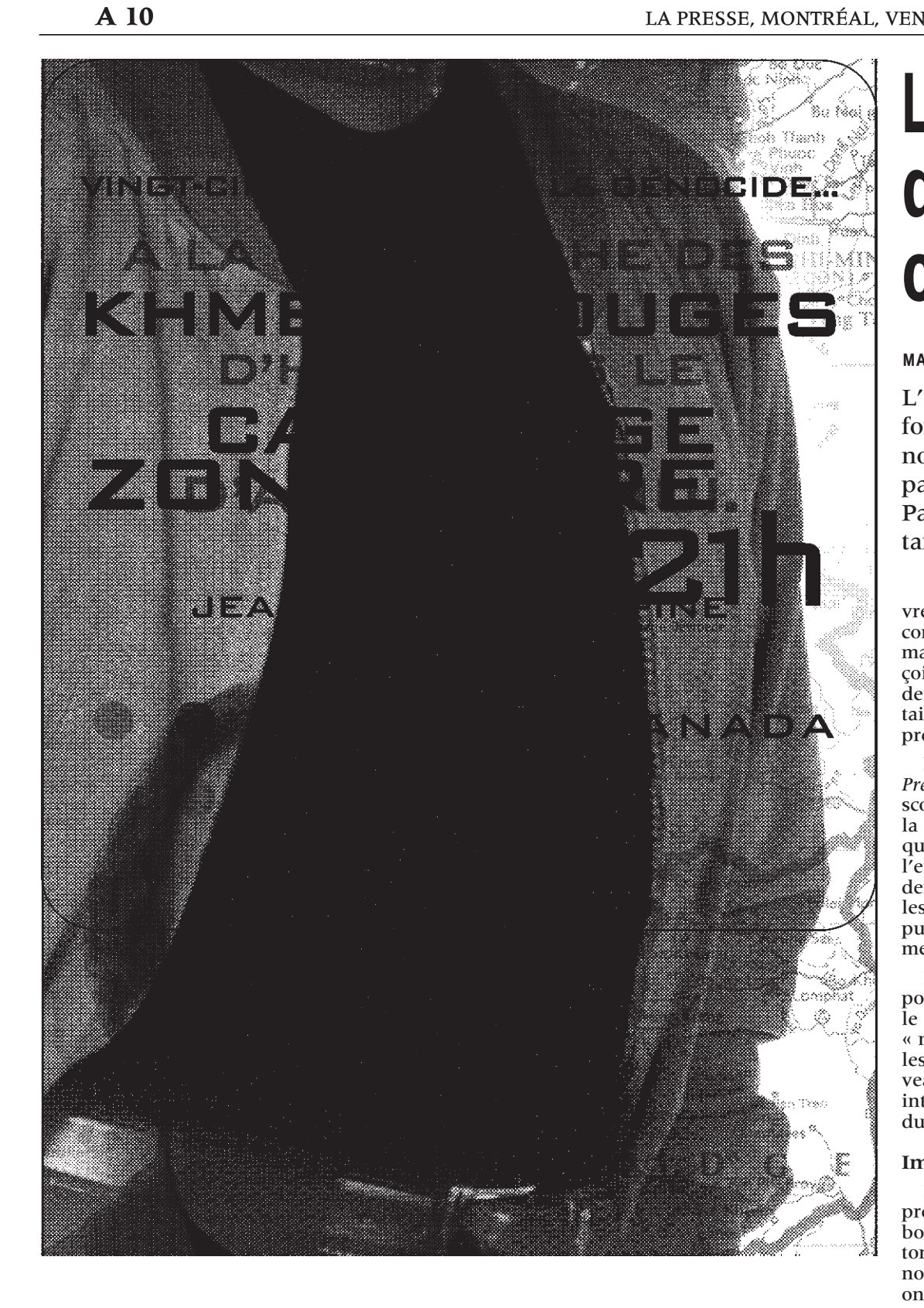

L'implantation de la réforme du curriculum scolaire connaît d'importants ratés

MARC THIBODEAU

L'implantation de l'ambitieuse réforme du curriculum scolaire annoncée en grande pompe en 1997 par l'ex-ministre de l'Éducation, Pauline Marois, connaît d'importants ratés.

Constatant que ses membres peinent à suivre l'échéancier établi, la Fédération des commissions scolaires (FCSQ) vient de demander au successeur de Mme Marois, François Legault — qui avait déjà décidé l'année dernière de retarder l'introduction de certains programmes au primaire — de faire preuve de « souplesse » à ce sujet.

Dans une résolution obtenue hier par *La Presse*, l'organisme presse les commissions scolaires de multiplier leurs efforts en vue de la rentrée et réitère sa volonté de s'assurer que la réforme s'appliquera comme prévu à l'ensemble du primaire en 2002-2003. Elle demande du même souffle au ministre que les écoles, tout en respectant cette échéance, puissent implanter les nouveaux programmes à leur propre rythme.

La FCSQ note à l'appui de cette demande pour une approche à « vitesse variable » que le processus de mise en oeuvre de la réforme « n'est pas ou à peu près pas amorcé » dans les écoles, à six mois de la rentrée, les nouveaux programmes devant normalement être introduits en première et deuxième années du primaire.

Importants retards

L'organisme affirme que les moyens de pression utilisés par les enseignants, qui ont boycotté les activités liées à la réforme à l'automne durant les négociations visant le renouvellement de leur convention collective, ont « mis le processus au point mort » et « qu'une mise en place généralisée de qualité est fortement à questionner ».

La FCSQ craint par ailleurs que les manuels scolaires associés à la réforme ne soient jamais prêts pour la rentrée en raison des retards auxquels est confronté le gouvernement.

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CEQ) pense de son côté qu'il n'est pas trop tard pour permettre le respect de l'échéancier. Sa présidente, Johanne Fortier, ne croit pas que les moyens de pression aient pu en compromettre l'application. Le syndicat s'opposera, quoi qu'il en soit, à une implantation à vitesse variable, note Mme Fortier, qui ne voit pas pourquoi un élève d'une région donnée devrait avoir accès à un programme donné alors qu'un autre en serait privé. Elle partage par ailleurs l'inquiétude de la FCSQ quant à la disponibilité des manuels scolaires.

La FSE, la FCSQ et le ministère de l'Éducation se disent incapables pour l'instant de préciser combien d'enseignants ont participé à des séances de formation en vue de la rentrée. Ils se renvoient d'ailleurs la balle à ce sujet.

Le syndicat des enseignants de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) affirme, à titre indicatif, qu'il n'y a « pratiquement pas eu de perfectionnement » relativement à la réforme.

Un exercice à vitesse variable

La porte-parole de la commission scolaire, Camille Gagnon, indique pour sa part que « beaucoup » de renseignements ont été donnés au personnel. Toutes les écoles seront en « démarche d'implantation » de la réforme en septembre, mais l'exercice se fera à « vitesse variable » d'un établissement à l'autre, prévient-elle.

La directrice de la formation générale des jeunes au ministère, Margaret Rioux-Dolan, affirme qu'il n'est pas question d'envisager une nouvelle modification de l'échéancier. Les écoles, dit-elle, mettent actuellement les « bouchées doubles » pour « s'approprier » les nouveaux programmes en vue de la rentrée et devraient être en mesure d'aller de l'avant même si, confirme-t-elle, les négociations dans le secteur public ont occasionné un « ralentissement important ».

Roger Vézina, directeur des ressources didactiques au ministère, reconnaît de son côté que la production des nouveaux manuels connaît un certain retard. Les éditeurs procèdent « avec prudence », dit-il, notamment parce que la grille d'approbation des manuels que doivent développer les fonctionnaires n'est pas encore terminée.

Les anciens manuels seront autorisés en attendant que les choses rentrent dans l'ordre, indique M. Vézina, qui parle d'un délai d'un an. « Il n'y aura pas de vide », assure-t-il.

Finalement, le porte-parole du ministre Legault, Alain Leclerc, a indiqué hier que la demande de la FCSQ, officiellement reçue la semaine dernière, était à l'étude. « Nous allons les rencontrer pour faire le point sur les problèmes qu'ils soulèvent. Mais les échos que nous avons des gens sur le terrain sont différents de ce qu'ils avancent », dit-il.

En raison du piteux état des routes au Mozambique, la moitié des vivres est acheminée dans les camps par hélicoptère. Ici, un appareil militaire britannique se pose à proximité du village de Liha Chiloane, pour y distribuer des victuailles et des tentes à la population sinistrée.

Mozambique : le pire est passé

La Croix-Rouge canadienne est sur place depuis lundi

RIMA ELKOURI

« Ils devront être soutenus parce qu'ils ont tout perdu. Ils n'ont plus de maison, plus rien. »

Au Mozambique depuis lundi, Conrad Sauvé, directeur général de la Croix-Rouge canadienne, division du Québec, a vu l'horreur et la désolation. « L'eau a baissé à plusieurs endroits. Il faut nettoyer et désinfecter. Il y a des cadavres de personnes et d'animaux dans les endroits où l'eau s'est retirée », a rapporté M. Sauvé, joint à Maputo, hier.

Heureusement, le pire est derrière, assure-t-il. « La saison des pluies se termine. Ça donne de l'espoir. On va pouvoir commencer à reconstruire. »

M. Sauvé et trois autres délégués de la Croix-Rouge canadienne se sont rendus au Mozambique avec un double objectif : d'abord, s'assurer que les cargaisons des deux premiers avions canadiens, incluant des contenants pour transporter de l'eau, des pelles, des masques, des gants, des couvertures et du savon, soient bien distribuées ; ensuite, évaluer la situation sur le terrain dans le but de mettre sur pied des projets d'aide humanitaire, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

L'état d'urgence est terminé, dit M. Sauvé. Il s'agit maintenant de venir en aide au million de paysans abrités dans des camps. Leur faire parvenir de la nourriture n'est pas une mince tâche. Vu le piteux état des routes, la moitié des vivres sont acheminés dans les camps par hélicoptère.

« Tout prend du temps, constate M. Sauvé. L'infrastructure du pays n'est pas très développée. La route nationale qui traverse le pays, c'est deux voies. Une dans chaque sens. Ça, c'est l'équivalent de la Transcanadienne. Et plusieurs parties de cette route-là se sont affaissées à cause des inondations... »

À moyen et à long termes, on songe à la réinstallation des sinistrés et à la reconstruction de ce pays qui se remet à peine d'une guerre civile de 20 ans.

« Les gens ont hâte de retourner chez eux. Mais ils ne veulent pas y retourner tant que le gouvernement qui coordonne les activités avec les organismes non gouvernementaux n'a pas procédé à la désinfection. »

■ Pour faire des dons à la Croix-Rouge : 1-800-418-1111. Autres organismes qui recueillent des fonds pour le Mozambique : Alternatives : (514) 982-6606 ou 1-800-982-6646 ; Oxfam : 1-877-937-1614 ; UNICEF Canada 1-877-286-4233 ; Développement et Paix : 1-888-664-3387 ; Médecins sans frontières : 1-800-982-7903 ; Vision mondiale : 1-800-363-5021.

2839803